MARIE MCAULIFFE
ANNA TRIANDAFYLLIDOU

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : Fadmou tient sa fillette dans ses bras pendant qu'elle attend dans une clinique à Hargeisa (Somalie). © OIM 2020/Muse Mohammed

Citation requise : McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou, 2021. Vue d'ensemble du rapport : les mutations technologiques, géopolitiques et environnementales qui façonnent l'avenir de la migration et de la mobilité. Dans : *État de la migration dans le monde 2022* (M. McAuliffe et A. Triandafyllidou, dir. publ.). Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

ISBN 978-92-9268-354-2 (PDF)

© OIM 2022

Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationals (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section Droit d'auteur et conditions d'utilisation.

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode

PUB2022/002/L/1

1 VUE D'ENSEMBLE DU RAPPORT : LES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES, GÉOPOLITIQUES ET ENVIRONNEMENTALES QUI FAÇONNENT L'AVENIR DE LA MIGRATION ET DE LA MOBILITÉ[1]

Introduction

Au cours des deux dernières années, depuis la publication du Rapport *État de la migration dans le monde 2020*, le 28 novembre 2019 – trois semaines environ avant la détection des premiers cas de COVID-19 – rien ne s'est passé comme on aurait pu l'imaginer. Le cours normal des choses a été bouleversé. Il nous est donc impossible de formuler nos observations habituelles, quoique fondées, sur les avantages considérables de la migration pour le monde, les pratiques exemplaires permettant de garantir des migrations sûres et bien gérées, et la manière dont les crises, associées à la désinformation, risquent de détourner notre attention et de conduire à l'utilisation de la migration comme d'une arme politique[2]. Si ces observations restent valables, la pandémie la plus grave jamais connue depuis plus d'un siècle a néanmoins mis en lumière d'autres « vérités qui dérangent ». Nous avons vu à maintes reprises comment l'innovation, l'ingéniosité, les compétences, la compassion, la résilience et l'espoir sont des outils de riposte à cette crise sanitaire mondiale. Cependant, nous avons le sentiment que certaines des valeurs fondamentales indissociables d'un système de gouvernance mondiale performant[3] ont parfois été réduites à des éléments de rhétorique ou à des « effets d'annonce » politiques. Des valeurs telles que l'égalité, la durabilité, la coopération, la collaboration, la tolérance et l'inclusion ont, par moments, été mises de côté par des dirigeants politiques et industriels contraints de riposter à la pandémie dans un environnement international hypercompétitif. Sans surprise, certaines des personnes qui se sont intéressées aux effets de la COVID-19 ont appelé à revenir à une compréhension globale du monde et de la place que les êtres humains y occupent[4].

C'est dans ce contexte que le présent Rapport *État de la migration dans le monde* s'intéresse aux faits nouveaux survenus sur la scène migratoire ces deux dernières années, avec la volonté de fournir une analyse qui tienne compte des facteurs historiques et contemporains – historiques, dans le sens où il s'agit de reconnaître que les migrations et les déplacements s'inscrivent sur le long terme dans des contextes sociaux, sécuritaires, politiques et économiques plus vastes ; contemporains, parce que nous sommes toujours, à maints égards, aux prises avec un bouleversement mondial majeur causé par une grave pandémie qui a mis à rude épreuve même les systèmes, les pays, les communautés et les populations les plus résilients. Sans ignorer le fait que nous continuerons de ressentir les effets systémiques de la COVID-19 pendant de nombreuses années encore, ce Rapport *État de la migration dans le monde 2022* propose une première étude des données actuelles et d'autres éléments factuels afin de répondre à cette question essentielle : « Comment la COVID-19 a-t-elle altéré les migrations et la mobilité des personnes à travers le monde ? ». Mais il s'agit aussi d'aller au-delà des préoccupations liées à la COVID-19 et de répondre à de nombreuses autres questions importantes, comme les liens entre la paix et la migration, la désinformation sur la migration, la lutte contre la traite d'êtres humains sur les axes migratoires et les effets du changement climatique.

1 Marie McAuliffe, chef de la Division de la recherche sur la migration et des publications de l'OIM ; Anna Triandafyllidou, titulaire de la chaire d'excellence en recherche du Canada sur la migration et l'intégration de la Ryerson University.

2 Voir le chapitre 1 du Rapport État de la migration dans le monde 2020 pour une analyse de ces questions.

3 Voir, par exemple, Nations Unies, 2015.

4 Gardini, 2020.

Que s'est-il passé sur la scène migratoire ?

Beaucoup de choses se sont produites en matière de migration au cours des deux dernières années, depuis la publication du dernier Rapport *État de la migration dans le monde* à la fin de 2019. La pandémie de COVID-19 a éclaté à un moment de forte incertitude causée par des changements technologiques radicaux, ajoutant encore énormément de complexité et d'anxiété dans un monde déjà en profonde mutation[5].

La COVID-19 a complètement modifié la mobilité dans le monde, et, en dépit des prévisions initiales et de l'espoir que la pandémie prendrait fin en 2020, les souches de virus, les vagues d'infection et les problèmes liés aux programmes de vaccination ont fait que celle-ci s'est poursuivie en 2021. La COVID-19 a véritablement provoqué un séisme à l'échelle mondiale, mettant à rude épreuve la résilience des pays, des communautés, des systèmes et des secteurs. À la fin de la première année de pandémie, 116,2 millions de cas de COVID-19 et 2,58 millions de décès dus à cette maladie avaient été enregistrés dans le monde[6]. Pour ce qui est de la mobilité, 108 000 restrictions avaient été imposées aux voyages internationaux[7]. Le nombre de passagers aériens a chuté de 60 % en 2020 (1,8 milliard) par rapport à 2019 (4,5 milliards), preuve du déclin massif de la mobilité à l'échelle mondiale[8]. Le chapitre 5 du présent rapport propose une analyse des effets de la COVID-19 sur la migration, la mobilité et les migrants pendant la première année de la pandémie.

Les deux dernières années ont été le théâtre d'**événements migratoires et de déplacements majeurs**, qui ont occasionné beaucoup de souffrances et de traumatismes, ainsi que des décès. Citons en premier lieu les déplacements de millions de personnes en raison de conflits (par exemple à l'intérieur et au départ de la République arabe syrienne, du Yémen, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud) ou d'une grande instabilité économique et politique (comme cela a été le cas pour des millions de Vénézuéliens et d'Afghans). En 2020 et 2021, on a également assisté à des déplacements de grande envergure provoqués par des catastrophes liées au climat et à des événements météorologiques dans de nombreuses régions du monde, notamment en Chine, aux Philippines, au Bangladesh, en Inde, aux États-Unis et en Haïti[9].

Par ailleurs, **l'ampleur de la migration internationale a augmenté, bien qu'à un rythme réduit en raison de la COVID-19**. En 2020, le nombre de migrants internationaux était estimé à presque 281 millions dans le monde, dont près des deux tiers étaient des travailleurs migrants[10]. Ce chiffre continuait de représenter un très faible pourcentage de la population mondiale (3,6 %), ce qui signifie que la majorité des personnes dans le monde (96,4 %) vivaient dans leur pays de naissance. Toutefois, à cause de la COVID-19, ces estimations quant au nombre et à la proportion de migrants internationaux pour 2020 étaient de 2 millions environ inférieures au niveau qui aurait sinon été atteint[11]. On peut supposer que plus les restrictions à la mobilité internationale seront maintenues dans le temps dans de nombreuses régions du monde, plus la croissance du nombre de migrants internationaux sera faible à l'avenir.

5 Voir le chapitre 1 du Rapport État de la migration dans le monde 2020 pour une analyse de cette question.
6 OMS, 2021.
7 OIM, 2021a (au 8 mars 2021).
8 OACI, 2021.
9 IDMC, 2021.
10 DESA, 2021 ; OIT, 2021.
11 DESA, 2021.

En bref : données clés sur la migration

Migrants internationaux[a]

281 millions **de migrants internationaux** dans le monde en 2020, soit 3,6 % de la population mondiale

En augmentation par rapport aux **272** millions (soit 3,5 %) enregistrés en 2019

Femmes[a]	**135 millions de migrants internationaux** dans le monde en 2020, soit 3,5 % de la population féminine mondiale	En augmentation par rapport aux **130 millions** (soit 3,4 %) enregistrés en 2019
Hommes[a]	**146 millions de migrants internationaux** dans le monde en 2020, soit 3,7 % de la population masculine mondiale	En augmentation par rapport aux **141 millions** (soit 3,6 %) enregistrés en 2019
Travailleurs migrants[b]	**169 millions de travailleurs migrants** dans le monde en 2019	En augmentation par rapport aux **164 millions** enregistrés dans le monde en 2017
Migrants portés disparus[c]	Environ **3 900 personnes décédées ou portées disparues** dans le monde en 2020	En diminution par rapport aux quelques **5 400** décès et disparitions enregistrés en 2019

Rapatriements de fonds internationaux[d]

702 milliards de dollars É.-U. **de rapatriements de fonds internationaux** dans le monde en 2020. Bien que les rapatriements de fonds internationaux aient diminué en raison de la COVID-19, la baisse réelle (2,4 %) a été bien moindre qu'initialement prévu (20 %).

En diminution par rapport aux **719** milliards de dollars É.-U. enregistrés en 2019.

Pays à revenu faible et intermédiaire[d]	**540** milliards de dollars É.-U. **sous la forme de rapatriements de fonds internationaux** ont été reçus par les pays à revenu faible et intermédiaire en 2020	En diminution par rapport aux **548** milliards de dollars É.-U. enregistrés en 2019

Personnes déplacées

89,4 millions **étaient en situation de déplacement** dans le monde à la fin de 2020 (y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les Vénézuéliens déplacés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays)

En augmentation par rapport aux **84,8** millions enregistrés en 2019

Refugiés[e]	**26,4 millions de réfugiés** dans le monde en 2020	En augmentation par rapport aux **26 millions** enregistrés en 2019
Demandeurs d'asile[e]	**4,1 millions de demandeurs d'asile** dans le monde en 2020	En diminution par rapport aux **4,2 millions** enregistrés en 2019
Vénézuéliens déplacés[e]	**3,9 millions de Vénézuéliens** déplacés dans le monde en 2020 (hors réfugiés et demandeurs d'asile)	En augmentation par rapport aux **3,6 millions** enregistrés en 2019
Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays[f]	**55 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en 2020 :** 48 millions en raison de conflits et de violences ; 7 millions en raison de catastrophes	En augmentation par rapport aux **51 millions** enregistrés en 2019

Mobilité

La mobilité a été restreinte par la COVID-19, mais le nombre de déplacements internes a augmenté

Restrictions liées à la COVID-19[g]	**108 000 restrictions liées à la COVID-19 imposées aux voyages** dans le monde durant la première année de la pandémie	Nouvelles restrictions ; aucune en 2019
Passagers aériens[h]	**1,8 milliard de passagers aériens** dans le monde en 2020 (vols internationaux et intérieurs)	En forte diminution par rapport aux **4,5 milliards** enregistrés en 2019
Déplacements internes (catastrophes)[f]	**30,7 millions de déplacements internes** dans le monde en 2020	En forte augmentation par rapport aux **24,9 millions** enregistrés en 2019
Déplacements internes (conflits)[f]	**9,8 millions de déplacements internes** dans le monde en 2020	En augmentation par rapport aux **8,6 millions** enregistrés en 2019

Note : Voir le chapitre 2 pour de plus amples détails et une analyse de ces questions.

Sources : (a) DESA, 2021 ; (b) OIT, 2021 ; (c) OIM, s.d.a ; (d) Ratha *et al.*, 2021 ; (e) HCR, 2021 ; (f) IDMC, 2021 ; (g) OIM, 2021a ; (h) OACI, 2021.

Les données à long terme sur la migration internationale ont montré que la **migration n'est pas un phénomène uniforme dans le monde**, mais qu'elle dépend de facteurs économiques, géographiques, démographiques et autres qui produisent des schémas migratoires distincts, comme les « couloirs » de migration qui se sont formés sur plusieurs années (voir le chapitre 2 du présent rapport pour de plus amples informations). Les couloirs les plus importants relient généralement des pays en développement à des pays avancés, comme les États-Unis, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Allemagne. Ils peuvent aussi être le reflet de conflits de longue date et des déplacements connexes, comme c'est le cas du couloir reliant la République arabe syrienne à la Turquie (deuxième couloir par son importance dans le monde). Si nombre de couloirs anciens ne sont pas appelés à disparaître dans un avenir proche, la COVID-19 a mis en relief l'intensification de la numérisation et les possibilités d'une plus grande automatisation du travail dans le monde, ce qui influera probablement sur les principaux couloirs de migration (voir ci-après).

Les mutations technologiques, géopolitiques et environnementales qui façonnent la migration et la mobilité

La vitesse inédite à laquelle des changements se sont produits ces dernières années dans les sphères géopolitique, environnementale et technologique a amené des analystes et des commentateurs à inventer ou utiliser des formules telles que « l'âge des accélérations[12] », la « quatrième révolution industrielle[13] » et « l'ère du changement[14] ». Plus récemment, la COVID-19 a amplifié le sentiment d'incertitude caractéristique des périodes de mutation, tout en figeant physiquement une grande partie du monde pendant de longues périodes. La pandémie a exigé de la résilience, tout en offrant l'occasion de réfléchir à notre avenir commun.

Comme d'autres phénomènes internationaux, la migration a toujours été influencée par de grands événements géopolitiques, comme les deux guerres mondiales, la guerre froide et les importantes attaques terroristes (telles que celles du 11 septembre 2001), qui peuvent marquer un « tournant » dans la gouvernance des migrations, ainsi que dans le discours et le sentiment plus larges[15]. La pandémie de COVID-19 est le dernier événement géopolitique de ce type, qui découle d'une crise. Alors qu'elle est loin d'être terminée, elle a d'ores et déjà eu des répercussions profondes sur la migration et la mobilité à l'échelle mondiale. Les connaissances, les éléments factuels et les analyses disponibles constituent un cadre de référence qui nous permet de mettre les nouvelles informations sur la COVID-19 en perspective à mesure qu'elles sont produites. Plutôt que d'analyser la situation en un lieu et à un moment donné, nous devons envisager ces changements comme des schémas et des processus migratoires à long terme. L'importance et les conséquences de la COVID-19 ne pourront être suffisamment comprises et expliquées que si elles sont contextualisées et ancrées dans les connaissances actuelles sur la migration[16].

Il convient en outre de mettre la migration et la mobilité en perspective avec les processus de transformation systémiques plus vastes qui déterminent, conditionnent et freinent la réponse des gouvernements (à différents niveaux) et des acteurs non étatiques (par exemple, la société civile, l'industrie ou les citoyens). Les grands

12 Friedman, 2016.
13 Schwab, 2016.
14 Mauldin, 2018.
15 Faist, 2004 ; McAuliffe et Goossens, 2018 ; Newland *et al.*, 2019.
16 McAuliffe *et al.*, 2020.

bouleversements technologiques, géopolitiques et environnementaux sont particulièrement pertinents et nous aident à mieux comprendre les questions stratégiques qui façonnent le contexte dans lequel les personnes migrent, les États élaborent et mettent en œuvre des politiques, et divers acteurs étatiques et non étatiques collaborent et coopèrent en matière de recherche, de politiques, et des pratiques concernant la migration et la mobilité.

Transformations technologiques

Les progrès technologiques réalisés depuis 2005 et ayant conduit à la « quatrième révolution industrielle » modifient en profondeur la manière dont les systèmes sociaux, politiques et économiques fonctionnent dans le monde[17]. Nous assistons à la montée en puissance des grandes entreprises technologiques, à l'accroissement de la capacité de publier soi-même des informations fausses ou erronées, à la course des entreprises condamnées à se numériser ou à péricliter, à la hausse massive du nombre de données produites (principalement par les utilisateurs) qui se traduit par une donnéification des interactions humaines, et au développement et au déploiement rapides des capacités d'intelligence artificielle dans les entreprises et le secteur étatique[18].

La technologie numérique revêt une importance de plus en plus grande tout au long du parcours de migration. En effet, lors de la migration, il est possible d'obtenir des informations et des conseils en temps réel, ce qui a suscité un certain intérêt et, parfois, des inquiétudes. L'utilisation d'applis pour partager des informations et mettre en contact des groupes dispersés géographiquement a soulevé des questions légitimes quant à la mesure dans laquelle la technologie numérique contribue aux migrations irrégulières et permet aux migrants d'éviter les passeurs et les trafiquants d'êtres humains susceptibles de les abuser et de les exploiter[19]. Des migrants ont aussi conçu des applications visant à faciliter l'intégration dans les pays de destination tout en maintenant des liens sociaux et financiers avec la famille et les communautés restées au pays, notamment grâce au nombre croissant d'applications de « services monétaires mobiles »[20]. Plus récemment, des migrants ont créé des chatbots en ligne utilisant des technologies d'apprentissage automatique pour fournir un soutien psychologique et faciliter la compréhension des politiques de migration et des procédures d'obtention de visa. Cependant, la saisie numérique d'un nombre croissant de données à caractère personnel dans divers systèmes de migration suscite des inquiétudes concernant la vie privée et soulève d'autres questions liées aux droits de l'homme (voir le chapitre 1 du présent rapport).

D'autres liens entre la migration et la technologie apparaissent dans les débats sur la migration. Les technologies de l'intelligence artificielle étant progressivement adoptées dans des secteurs clés, leurs conséquences plus vastes sur la demande de travailleurs migrants et les marchés intérieurs de l'emploi revêtent un intérêt accru pour les responsables politiques et les entreprises, tant dans les pays d'origine que de destination[21]. Récemment, des débats se sont intéressés à la technologie des chaînes de blocs et à ses conséquences pour la migration, en particulier pour les rapatriements de fonds internationaux, mais aussi pour l'identité numérique et la mobilité mondiale[22]. La technologie des médias sociaux influe elle aussi de plus en plus sur les politiques migratoires, comme en atteste la montée en flèche du militantisme d'extrême droite sur ces plateformes, qui vise à infléchir le débat public et, en définitive, les décisions politiques (voir le chapitre 8 du présent rapport).

---

17 Friedman, 2016 ; Schwab, 2016 ; Triandafyllidou, 2018.

18 Desjardins, 2019 ; Hirsh-Pasek *et al.,* 2018 ; McAuliffe, 2021 ; Skog *et al.,* 2018 ; Zuboff, 2019.

19 McAuliffe, 2016 ; Sanchez, 2018.

20 Kitimbo, 2021.

21 Hertog, 2019 ; McAuliffe, 2018.

22 Latonero *et al.*, 2019 ; Juskalian, 2018.

Des mutations technologiques étaient déjà à l'œuvre avant la COVID-19, mais elles se sont considérablement amplifiées durant la pandémie, ce qui signifie que la numérisation en profondeur d'un monde déjà numérisé sera l'un des effets à long terme les plus significatifs de la COVID-19. Il sera particulièrement important de faire en sorte que les systèmes de migration et de mobilité permettent de réduire les incidences des inégalités dans un monde déjà caractérisé par de multiples « fractures numériques »[23] afin de garantir la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et d'autres accords multilatéraux.

Transformations géopolitiques

La concurrence accrue entre les États exacerbe les tensions géopolitiques et risque d'éroder la coopération multilatérale. Le pouvoir économique, politique et militaire s'est radicalement déplacé ces 20 dernières années et est désormais réparti de manière plus égale au sein du système international[24]. Par conséquent, on assiste à un accroissement de la concurrence géopolitique, en particulier entre les puissances mondiales et, souvent, par le truchement d'autres pays. Cette intensification de la compétition entre des États clés – et associant un grand nombre d'autres États – sape la coopération internationale au sein des mécanismes multilatéraux, tels que les Nations Unies[25]. Nous vivons à une époque où les valeurs fondamentales qui sous-tendent la gouvernance mondiale sont remises en question. Les valeurs d'équité, de responsabilité, d'impartialité, de neutralité, de justice et de probité sont activement mises à mal, certains dirigeants politiques choisissant l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt commun, même si cela affaiblit les lois, les processus et les institutions qui, dans leur ensemble, visaient le progrès des nations et des peuples, sans exclusion ou rejet fondé sur leurs caractéristiques ou croyances propres[26]. Comme l'histoire n'a cessé de le montrer, cette érosion continue et systématique peut aboutir à des atteintes aux droits de l'homme et, à terme, à des attaques contre des groupes de personnes au sein de nos sociétés[27].

En rééquilibrant le débat géopolitique et en vantant les avantages profonds du système multilatéral, de nombreux États et les Nations Unies ont fait progresser plusieurs initiatives clés visant à améliorer les conditions de vie de communautés du monde entier, en particulier de celles qui en avaient le plus besoin. Malgré les problèmes que pose une concurrence lourde de considérations géopolitiques, des avancées ont été enregistrées concernant la réalisation des ODD[28], ainsi que les questions particulières que sont la migration et les déplacements, dans le cadre des deux pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés[29]. À la veille du Forum d'examen des migrations internationales 2022 – la principale plateforme intergouvernementale consacrée à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations et à ses liens avec les ODD – les préparatifs sont en cours, comme en témoigne la finalisation d'une série de processus d'examen régionaux en 2020 et 2021[30]. Dans son rapport « Notre programme commun » publié en 2021, le Secrétaire général des Nations Unies appelle à renforcer l'appui au multilatéralisme

23 Le terme « fractures numériques » désigne les inégalités d'accès aux technologies numériques selon le prisme économique, géographique, démographique et femmes-hommes. Voir UIT, 2020.

24 Menon, 2015.

25 Natalegawa, 2020.

26 Fotaki, 2014.

27 Rawnsley, 2018.

28 Nations Unies, 2021a. Ce document de 2021 porte sur l'état d'avancement des ODD, mais montre aussi comment la COVID-19 a été la cause de reculs majeurs.

29 Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières; Pacte mondial sur les réfugiés.

30 Réseau des Nations Unies sur les migrations, 2021.

dans un monde de plus en plus complexe, concurrentiel et incertain[31]. Il y présente les mesures prises par les Nations Unies pour consolider des accords multilatéraux (y compris les ODD) et en accélérer la mise en œuvre, et améliorer concrètement la vie des populations dans le monde.

Transformations environnementales

L'intensification de l'activité humaine néfaste pour l'environnement a débouché sur une surconsommation et une surproduction associées à une croissance économique non durable, à l'épuisement des ressources, à l'effondrement de la biodiversité et au changement climatique en cours. On assiste à une reconnaissance croissante des conséquences extrêmement négatives des activités humaines, regroupées sous le terme « suprématie humaine », qui détruisent les écosystèmes de la planète. Dans plusieurs domaines clés, les analystes affirment que le monde est à un « point de rupture » ou s'en approche, qu'il s'agisse du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de l'extinction massive de milliers d'espèces[32], tandis que la pollution atteint des niveaux record, altérant les écosystèmes à l'échelle mondiale[33].

La COVID-19 a limité l'activité humaine dans des secteurs clés (par exemple, les transports et les voyages, la construction ou l'hôtellerie), offrant un court répit à l'environnement[34], ainsi que l'occasion de réfléchir à la capacité des êtres humains d'accomplir des choses extraordinaires en temps de crise. Toutefois, le sentiment général est qu'il ne s'agit là que d'une pause et que l'activité humaine rebondira une fois la pandémie passée, en effaçant les avantages liés à cette dernière[35]. Les conséquences sur la migration et les déplacements sont importantes car les personnes choisissent de plus en plus de migrer, à l'intérieur des frontières ou par-delà, pour s'adapter aux impacts environnementaux (voir le chapitre 9 du Rapport *État de la migration dans le monde 2020*), ou sont contraintes de quitter leur foyer et leur communauté en raison des effets à évolution lente du changement climatique (voir le chapitre 9 du présent rapport), ou encore sont déplacées par suite de catastrophes graves (voir les chapitres 2 et 3 du présent rapport).

Regard sur le passé : l'OIM au fil de ses 70 années d'existence

L'année 2021 marque le 70e anniversaire de l'OIM, offrant ainsi l'occasion de faire le bilan de son action, en particulier depuis 2016, date à laquelle elle est entrée dans le système des Nations Unies en tant qu'organisation apparentée. L'OIM est la principale organisation intergouvernementale qui promeut (depuis 1951) des migrations humaines et ordonnées dans l'intérêt de tous. Elle compte 174 États Membres et est présente dans plus de 100 pays. Créée en 1951 sous le nom de Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (PICMME), elle a vu son rôle défini en fonction du chaos et des déplacements survenus en Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale (voir l'encadré ci-après sur les premières années de l'OIM).

31 Nations Unies, 2021b.
32 PNUE, 2020a.
33 PNUE, 2020b.
34 Arora *et al.*, 2020.
35 Freire-González et Vivanco, 2020.

Les premières années de l'OIM

Mandatée pour aider les gouvernements européens à trouver des pays de réinstallation aux quelque 11 millions de personnes déracinées par la guerre, l'OIM (ou PICMME à l'époque) a organisé le transport de près d'un million de migrants durant les années 1950.

Une succession de changements de nom, qui en 1952 lui a valu d'être rebaptisée Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), puis, en 1980, Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), et enfin, en 1989, Organisation internationale pour les migrations (OIM), témoigne de l'évolution de l'Organisation qui, en l'espace d'un demi-siècle, est passée d'une agence logistique à une institution en charge de la gestion des flux migratoires.

Si l'histoire de l'OIM au cours du demi-siècle écoulé est une longue énumération d'opérations menées dans le cadre de catastrophes naturelles et déclenchées par l'homme (Hongrie en 1956, Tchécoslovaquie en 1968, Chili en 1973, Boat People vietnamiens en 1975, Koweït en 1990, tsunami asiatique et tremblement de terre au Pakistan en 2004/2005), son credo selon lequel des migrations se déroulant dans des conditions humaines et de façon ordonnée profitent à la fois aux migrants et aux sociétés et suscite une adhésion internationale sans cesse croissante.

Simple agence logistique au départ, elle a constamment élargi son champ d'action pour devenir l'organisme international chef de file œuvrant aux côtés des gouvernements et de la société civile afin de favoriser la compréhension de la problématique migratoire, d'encourager le développement économique et social par le biais de la migration et de veiller au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Source : OIM, 2021b.

Avec le temps, le rôle et les responsabilités de l'OIM se sont considérablement élargis, à mesure que la migration gagnait en importance en tant que question de gouvernance clé aux niveaux international, régional, national et infranational[36]. Autrefois axée sur un soutien logistique à la réinstallation des personnes déplacées par les conflits, l'OIM couvre aujourd'hui un large éventail de questions, comme l'indiquent sa Constitution et le tableau 1 ci-après[37]. De plus amples informations sur la manière dont l'OIM a évolué en tant qu'organisation depuis 2016 sont données à l'appendice A[38].

36 Martin, 2014.

37 OIM, 2020a.

38 Au moment de la rédaction du présent rapport, le Siège de l'OIM à Genève faisait l'objet d'une restructuration. Pour plus d'informations sur la structure organisationnelle de l'OIM, voir www.iom.int/fr.

Tableau I : Faits et chiffres clés sur l'OIM (1951, 2016 et 2021)

	1951	2016	2021
Nombre d'États Membres	23*	166	174
Nombre d'États observateurs	–	6	8
Nombre de représentations sur le terrain dans le monde	18**	408	450**
Nombre de membres du personnel (hors consultants)	352**	10 184	16 257**
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	19**	163	172**
Ratio femmes (♀) / hommes (♂) au sein du personnel	–	4 764 ♀ et 5 420 ♂ (47 % ♀ et 53 % ♂)	7 640 ♀ et 8 614 ♂** (47 % ♀ et 53 % ♂)**
Total des revenus combinés pour l'année (contributions assignées et volontaires)	26,1 millions de dollars É.-U.**	1 615,6 millions de dollars É.-U.	2 182,7 millions de dollars É.-U.**

Remarques : – Données non disponibles.
* Nombre d'États participants avant l'entrée en vigueur de la Constitution, le 30 avril 1954.
** Les chiffres de la colonne 1951 suivis de deux astérisques sont basés sur l'année 1952. Ceux de la colonne 2021 suivis de deux astérisques sont ceux relevés au 31 décembre 2020.

Sources : Compte rendu d'activité couvrant la période du 1er juin au 31 août 1952, présenté par le Directeur, PIC/70, 18 septembre 1952; comptes rendus financiers, y compris le rapport des vérificateurs extérieurs, pour la période 1er février-31 décembre 1952, MC/8, 27 mars 1953; Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2016, C/108/3, 18 mai 2017; L'OIM en deux mots 2021; États observateurs, en avril 2021; Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, C/112/3, 31 mai 2021; Rapport annuel 2020, C/112/INF/1, 25 juin 2021.

Comme le montre le tableau 1, la présence de l'OIM dans le monde s'est accrue au fil du temps, en partie en raison de l'attention accrue portée à la gouvernance des migrations, mais aussi à cause de l'augmentation du nombre de déplacements internes et de l'aide humanitaire et autre requise par certaines populations de migrants. Ainsi qu'il est expliqué aux chapitres 2 et 3 du présent rapport, les tendances à long terme de la migration et des déplacements varient en fonction d'une série de facteurs, y compris la géographie. Les bureaux régionaux de l'OIM reflètent donc les dynamiques régionales de la migration et des déplacements, ainsi que les événements au fil du temps. Concrètement, cela signifie que contrairement aux Nations Unies, qui divisent le monde en six zones géographiques (voir l'appendice A du chapitre 3 pour la composition des régions), l'OIM le divise en neuf : Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique; Afrique de l'Ouest et du Centre; Afrique australe; Moyen-Orient et Afrique du Nord; Asie et Pacifique; Europe du Sud-Est, Europe orientale et Asie centrale; Espace économique européen, Union européenne et OTAN; Amérique latine; Amérique centrale, Amérique du Nord et Caraïbes.

L'action menée par tous les bureaux régionaux (et au Siège) reflète fondamentalement la Vision stratégique[39] de l'OIM, adoptée en 2019, ainsi que sa Constitution, et plus particulièrement le principe selon lequel des migrations se déroulant dans des conditions humaines et de façon ordonnée profitent à la fois aux migrants et aux sociétés.

39 OIM, 2019a.

En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration ; favoriser la compréhension des questions migratoires ; encourager le développement économique et social par la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Cependant, les activités précises menées à l'échelle régionale pour pleinement s'acquitter de ce mandat tiennent compte des besoins particuliers et des réalités migratoires sur le terrain, comme l'explique l'appendice B.

Série de rapports *État de la migration dans le monde*

Le premier rapport *État de la migration dans le monde* est paru il y a 22 ans. Au départ, il s'agissait d'une publication ponctuelle, destinée à faire mieux connaître la migration aux responsables politiques et au grand public. Il avait été conçu à une époque où les effets de la mondialisation se faisaient sentir dans de nombreuses régions du monde et de multiples façons. De fait, l'on peut y lire que ce sont en partie les effets de la mondialisation sur les schémas migratoires qui ont motivé sa rédaction, de sorte qu'il « s'intéresse à la mondialisation croissante de l'économie, qui a provoqué un afflux sans précédent de nouveaux arrivants dans de nombreux pays […][40] ». Il soulignait que, bien qu'il s'agisse d'un phénomène très ancien, la migration s'accélérait sous l'effet de la mondialisation des processus économiques et commerciaux, qui permettaient une circulation plus grande de la main-d'œuvre, ainsi que des biens et des capitaux.

Le tableau 2 récapitule les principales statistiques figurant dans cette première édition (Rapport *État de la migration dans le monde 2000*) et les met en regard avec la présente édition. Il montre que certains aspects sont restés relativement constants – la proportion de femmes parmi les migrants internationaux et celle des migrants dans la population mondiale –, mais que d'autres ont connu une évolution spectaculaire. Les rapatriements de fonds internationaux, par exemple, sont passés de quelque 128 milliards de dollars É.-U. à 702 milliards de dollars É.-U., ce qui souligne l'importance de la migration internationale en tant que facteur de développement. Dès lors, il n'est pas étonnant que l'OIM elle-même se soit agrandie, puisque le nombre de ses États Membres est passé de 76 à 174 ces 20 dernières années. Il convient également de relever l'augmentation du nombre de migrants internationaux dans le monde (en hausse d'environ 87 %), de réfugiés (en hausse d'environ 89 %) et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (en hausse d'environ 160 %) ; ils représentent néanmoins une très faible proportion de la population mondiale.

40 OIM, 2000.

Tableau 2 : Faits et chiffres clés tirés des Rapports État de la migration dans le monde 2000 et 2022

	2000	2022
Nombre estimatif de migrants internationaux	173 millions	281 millions
Proportion estimative de migrants dans la population mondiale	2,8 %	3,6 %
Proportion estimative de femmes parmi les migrants internationaux	49,4 %	48,0 %
Proportion estimative d'enfants parmi les migrants internationaux	16,0 %	14,6 %
Région ayant la plus forte proportion de migrants internationaux	Océanie	Océanie
Pays ayant la plus forte proportion de migrants internationaux	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
Nombre de travailleurs migrants	–	169 millions
Rapatriements de fonds internationaux à l'échelle mondiale (en dollars É.-U.)	128 milliards	702 milliards
Nombre de réfugiés	14 millions	26,4 millions
Nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	21 millions	55 millions

Sources : Voir OIM, 2000, et le présent rapport pour les sources (chapitre 2).

Remarques : Les dates des données estimatives mentionnées dans le tableau peuvent différer de la date de publication du rapport (prière de se reporter aux rapports pour plus de détails sur les dates des estimations) ; prière de se reporter au chapitre 3 du présent rapport pour des données ventilées par région. Les données pour 2000 peuvent différer de celles publiées dans le rapport car la pratique veut que les estimations historiques soient révisées à chaque nouvelle publication de jeux de données. Voir, par exemple, DESA, 2021. Aux fins du présent tableau, sont considérées comme des enfants les personnes de moins de 19 ans.

La contribution du Rapport *État de la migration dans le monde 2000* aux politiques migratoires et aux études sur la migration répondait aux besoins du moment, et son succès a ouvert la voie à la série des rapports sur l'état de la migration dans le monde. Depuis 2000, l'OIM a publié 11 rapports du genre, qui visent essentiellement à apporter un éclairage pertinent, solide et fondé sur des éléments factuels, afin de permettre aux décideurs, aux praticiens, aux chercheurs et au grand public de mieux comprendre la migration. Pour atteindre cet objectif, le contenu a été repensé en 2016. Il ne s'agit plus de consacrer une édition à une thématique, mais de proposer une étude globale de référence à un public plus large. Chaque édition comporte désormais deux parties :

- Partie 1 : Données et informations clés sur la migration et les migrants ;
- Partie II : Analyse équilibrée et fondée sur des éléments factuels de questions migratoires complexes et émergentes.

De nouveaux outils numériques grâce à une collaboration avec des spécialistes

La série des rapports *État de la migration dans le monde* comprend désormais un ensemble d'outils numériques conçus pour une utilisation dans différents contextes. Ils ont été élaborés en collaboration avec les plus grands spécialistes mondiaux de l'analyse des données migratoires, de la visualisation des données, de l'éducation et du dialogue entre les scientifiques et les décideurs.

Ces visualisations de données interactives sont nées de la nécessité de présenter les résultats dans divers formats afin d'en améliorer l'accessibilité et l'utilité. Lancées en mai 2021, elles permettent aux utilisateurs de lire les synthèses « à la une » sur les tendances à long terme, tout en cliquant sur des points de données pour étudier des périodes, des couloirs ou des pays en particulier. Ce nouveau format interactif est devenu la pièce maîtresse de la plateforme en ligne du Rapport *État de la migration dans le monde*, qui a reçu, pour la première fois, la médaille d'or aux International Annual Report Design Awards 2021[41]. Il existe d'autres outils destinés aux personnes qui travaillent dans le domaine des migrations ou souhaitent se renseigner sur cette question, tels que la boîte à outils à l'usage des enseignants et celle, en préparation, destinée aux fonctionnaires, qui témoignent de l'importance croissante de la migration et de l'utilité du Rapport[42]. L'OIM collabore avec de nombreux experts pour élaborer et mettre à disposition le Rapport et les outils connexes dans de nombreuses langues, dans le but d'en accroître l'utilisation à l'échelle locale[43].

Rapport *État de la migration dans le monde 2022*

La présente édition s'inscrit dans le prolongement des deux derniers rapports (éditions 2018 et 2020), en fournissant des statistiques actualisées sur la migration à l'échelle régionale et mondiale ainsi qu'une analyse descriptive de questions migratoires complexes.

La partie I, « Données et informations clés sur la migration », s'articule autour de chapitres distincts traitant, respectivement, des tendances et schémas migratoires dans le monde ; des aspects régionaux et des faits nouveaux à l'échelle régionale ; des contributions récentes du système des Nations Unies, notamment de l'OIM, aux travaux de recherche et d'analyse sur la migration. Ces trois chapitres ont été rédigés en interne, principalement à partir d'analyses réalisées par des spécialistes, des praticiens et des fonctionnaires de l'OIM du monde entier sur la base de données provenant d'un large éventail d'organisations compétentes. Les huit chapitres de la partie II ont été rédigés par des universitaires et des chercheurs spécialistes des questions de migration, y compris des chercheurs de l'OIM. Ils traitent de nombreuses « questions de migration complexes et émergentes » :

- les effets de la COVID-19 sur la migration, la mobilité et les migrants ;
- la paix et la sécurité en tant que facteurs de développement et de migrations sûres ;
- la migration en tant que tremplin vers de nouvelles possibilités ;
- la désinformation sur la migration ;
- la migration et les effets à évolution lente du changement climatique ;
- la traite d'êtres humains le long des axes migratoires ;
- l'intelligence artificielle et la migration ;
- les contributions des migrants à l'échelle mondiale.

41 IADA, 2021.

42 Voir https://worldmigrationreport.iom.int/about.

43 Voir la page sur les « partenaires » du site Web du Rapport *État de la migration dans le monde* (https://worldmigrationreport.iom.int/about), où figurent de nombreux établissements universitaires, ainsi que des groupes de réflexion politiques de premier plan et des organismes de promotion de l'éducation.

Si le choix de ces thèmes est nécessairement sélectif et subjectif, tous les chapitres de la partie II du présent rapport se rapportent directement à certains des débats les plus pressants et les plus importants sur la migration dans le monde. Beaucoup de ces thèmes sont au cœur des casse-têtes auxquels les responsables politiques se heurtent lorsqu'ils s'efforcent de répondre de manière efficace, proportionnée et constructive aux questions complexes de politique publique concernant la migration. Ainsi, ces chapitres visent à éclairer les délibérations et débats politiques actuels et à venir en identifiant clairement les questions clés, en donnant un aperçu critique des recherches et analyses pertinentes et en présentant les conséquences pour les travaux de recherche et les décisions politiques futurs. Ils n'ont pas vocation à être prescriptifs, car il ne s'agit pas de promouvoir des « solutions » politiques particulières – d'autant que le contexte immédiat est un déterminant majeur des cadres politiques –, mais à fournir des informations et des éclairages dans des débats pouvant être particulièrement houleux.

Partie 1 : Données et informations clés sur la migration et les migrants

Le chapitre 2 donne un aperçu des données et tendances mondiales relatives aux migrants internationaux (populations) et aux migrations internationales (flux). Il analyse aussi certains groupes de migrants – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – et les rapatriements de fonds internationaux. En outre, il présente l'ensemble des données programmatiques de l'OIM, en particulier celles sur les migrants portés disparus, l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la réinstallation et le suivi des déplacements. Si, d'une manière générale, ces données n'ont pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois une idée des changements survenus dans les programmes et opérations mis en œuvre par l'OIM dans le monde.

Après ce tour d'horizon général, le chapitre 3 s'intéresse aux principaux aspects et faits nouveaux relatifs à la migration à l'échelle régionale. L'analyse porte sur les six régions du monde définies par les Nations Unies, à savoir l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord, et l'Océanie, en donnant pour chacune d'elles : a) un aperçu et un bref examen des statistiques démographiques clés ; b) une description succincte des « principales caractéristiques et tendances » de la migration dans la région, fondée sur un large éventail de données, d'informations et d'analyses provenant, entre autres, d'organisations internationales, de chercheurs et d'analystes. Pour rendre compte de la diversité des schémas, tendances et questions migratoires à l'intérieur de ces six régions, ce chapitre contient aussi une description des « principales caractéristiques et tendances » à l'échelle infrarégionale.

Un grand nombre d'études et d'analyses sur la migration sont réalisées et publiées par divers acteurs : universitaires, gouvernements, organisations intergouvernementales ou groupes de réflexion. Le chapitre 4 donne un aperçu général des contributions apportées par le système des Nations Unies, notamment le Réseau des Nations Unies sur les migrations, à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, du Pacte mondial sur les réfugiés et des objectifs de développement durable.

Partie II : Questions migratoires complexes et émergentes

Chapitre 5 – Un puissant facteur de perturbation : les répercussions de la COVID-19 sur la migration, la mobilité et les migrants dans le monde

- Ce chapitre analyse les effets de la pandémie sur la migration et la mobilité, en accordant une attention particulière à l'immobilité et aux vulnérabilités des migrants. Il porte principalement sur la première année de la COVID-19.
- Pour les personnes qui avaient entrepris une migration, qui avaient été déplacées ou faisaient partie d'un groupe très mobile avant la COVID-19, la probabilité d'avoir été directement touchées par la pandémie est particulièrement élevée. Outre les conséquences sanitaires, cette crise a eu pour effet d'enfermer nombre de personnes dans l'immobilité et le chômage, sans aucune aide au revenu ou autre protection sociale. Du fait de la COVID-19, d'importantes populations de migrants se sont trouvées bloquées, et certaines ont sombré dans la pauvreté, ont été détenues et ont été victimes de violence.
- La COVID-19 a montré que des normes largement acceptées qui, par le passé, étaient considérées les pierres angulaires de la mobilité, avaient été rapidement balayées face à la pandémie. Celle-ci a aussi a mis en évidence des inégalités omniprésentes et profondément ancrées dans nos sociétés modernes du monde entier, et montré que les travailleurs migrants et les diasporas étaient en première ligne, non seulement parce qu'ils occupaient des emplois essentiels, mais aussi parce qu'ils étaient des agents du développement humain mondial grâce aux rapatriements de fonds.

Chapitre 6 – La paix et la sécurité : facteurs de stabilité, de développement et de migrations sûres

- Ce chapitre s'appuie sur des éléments d'information existants pour étudier les interactions entre les conflits, l'instabilité et l'insécurité, le développement, et la migration, en montrant que l'instabilité ou les conflits ont une incidence néfaste sur le développement et qu'ils contribuent aux déplacements forcés, aux demandes d'asile et aux migrations dangereuses.
- Au-delà de ces corrélations bien documentées, ce chapitre montre comment la migration peut contribuer à la stabilité et au développement et, ainsi, atténuer les conditions qui mènent à la migration irrégulière et aux déplacements forcés.
- Il met en lumière certaines initiatives concrètes de consolidation de la paix, telles que la stabilisation communautaire, qui se sont révélées essentielles, dans le contexte de la migration et des déplacements, pour renforcer et pérenniser la paix au niveau local. Il montre aussi comment les migrants, grâce à diverses activités, contribuent à la consolidation de la paix, en la promouvant à la faveur de médiations, en créant des services publics, et en soutenant leur famille et leur communauté par des rapatriements de fonds.

Chapitre 7 – La migration en tant que tremplin vers de nouvelles possibilités : que nous montrent vraiment les données mondiales ?

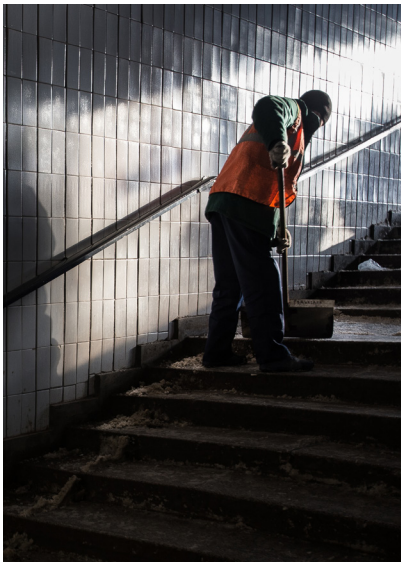

- Ce chapitre s'intéresse à deux questions clés : « Qui sont ceux qui migrent à l'étranger ? et « Où se rendent-ils ? » Il analyse une série de données statistiques et s'appuie sur certains travaux de recherche existants consacrés aux déterminants de la migration et aux prises de décision.
- Une analyse des données sur la population de migrants internationaux et l'indice de développement humain montre qu'entre 1995 et 2020, les flux migratoires au départ des pays peu développés ou à niveau de développement intermédiaire ont augmenté, mais en reconfirmant seulement à la marge les analyses macroéconomiques existantes selon lesquelles la migration internationale au départ des pays à faible revenu est traditionnellement limitée.
- Cependant, contrairement à ce qu'on savait précédemment de la migration internationale, cette analyse fait apparaître un phénomène de « polarisation », l'activité migratoire étant de plus en plus associée aux pays très développés. Cette évolution soulève la question essentielle des aspirations à migrer des migrants potentiels des pays en développement du monde entier, qui souhaitent saisir les possibilités offertes par la migration internationale mais ne le peuvent pas car les voies légales leur sont inaccessibles.

Chapitre 8 – Désinformation sur la migration : un problème de longue date aux dimensions technologiques nouvelles

- Ce chapitre examine les facteurs qui façonnent la désinformation sur la migration au niveau de la société, des politiques, des médias et de la technologie. Il donne ensuite un aperçu des pratiques exemplaires mises en œuvre pour renforcer la résilience publique face à la désinformation, ainsi que des principaux éléments de compréhension tirés des travaux de recherche actuels, en s'intéressant aux principales lacunes dans notre compréhension de la désinformation et des obstacles qui empêchent actuellement la progression de ces travaux.
- Il présente des éléments factuels et cite des exemples concrets du monde entier illustrant divers contextes. En outre, il identifie des recommandations et des considérations à l'intention des décideurs politiques et des autres parties prenantes qui s'emploient à faire pièce à la désinformation en général et, en particulier, à celle qui concerne la migration.

Chapitre 9 – La migration et les effets à évolution lente du changement climatique : état de la situation et mesures à prendre

- Ce chapitre traite de la migration dans le contexte des effets à évolution lente du changement climatique, un domaine où subsistent des lacunes en matière de politiques et de connaissances. Il présente certains des principaux défis auxquels se heurtent la compréhension et la mise en œuvre d'actions concernant les effets du changement climatique à évolution lente et les questions migratoires, et analyse la façon dont les politiques et les pratiques relatives à la migration peuvent permettre de relever certains des défis les plus urgents.
- Dans la perspective d'une aggravation probable des phénomènes climatiques à évolution lente, des politiques et des pratiques appropriées de gestion des migrations peuvent et doivent faire partie de la solution. Le chapitre présente des exemples récents d'initiatives en matière de politiques migratoires qui tentent de remédier aux effets du climat sur la migration, y compris les aspects à évolution lente.
- À l'échelle mondiale, les discussions d'orientation ont permis d'identifier certains points d'ancrage possibles permettant aux décideurs chargés des questions migratoires de promouvoir effectivement des changements positifs, et notamment de faciliter la migration dans le contexte des phénomènes climatiques à évolution lente. Par ailleurs, on observe un intérêt croissant, parmi les pays développés et en développement, pour une prise en considération de la migration associée aux effets climatiques sous l'angle des politiques à mener.

Chapitre 10 – La traite d'êtres humains le long des axes migratoires : tendances, défis et nouvelles formes de coopération

- Ce chapitre donne un aperçu des tendances et schémas actuels de la traite, en analysant les données disponibles relatives aux migrants victimes de la traite d'êtres humains et aux trafiquants. Il passe en revue les défis actuels et les moyens prometteurs de prévenir la traite de migrants, parmi lesquels les poursuites contre les trafiquants, la protection des victimes et la coopération aux fins de lutte contre la traite.
- Il existe un large consensus à l'échelle mondiale sur l'urgence de prévenir et de combattre la traite d'êtres humains le long des axes migratoires. En effet, peu d'autres questions relatives à la migration font l'objet d'une telle entente au sein de la communauté internationale. En revanche, les points de vue divergent quant aux moyens d'action, et la volonté politique d'introduire des politiques efficaces à cette fin n'est pas suffisante. Ce chapitre propose des clés de compréhension sur ces questions dans plusieurs domaines.

Chapitre 11 – Intelligence artificielle, migration et mobilité : conclusions pour les politiques et la pratique

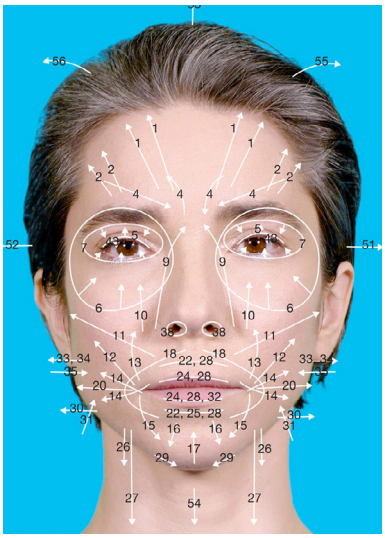

- Ce chapitre examine les conséquences de l'intelligence artificielle pour les politiques et la pratique dans le contexte de la migration et de la mobilité à travers le prisme des règles, normes et principes internationaux existants relatifs aux droits de l'homme. Cela est important, car ces technologies peuvent affaiblir – ou renforcer – le respect des droits de l'homme du fait de leur conception, de leur élaboration, de leur mise en œuvre et de leur expansion dans le monde.
- Le chapitre analyse le recours à l'intelligence artificielle d'un bout à l'autre du « cycle migratoire », en s'intéressant également aux défis et chances stratégiques clés que présente cet important domaine des nouvelles technologies, notamment sous l'angle de ses liens avec « l'avenir du travail » et les tendances migratoires à long terme.
- Si, indéniablement, l'intelligence artificielle peut offrir un certain nombre d'avantages pour les politiques et la pratique, elle présente aussi une série de risques pour les acteurs étatiques et non étatiques (y compris les migrants) qu'il importe de gérer soigneusement, surtout du point de vue des dispositions réglementaires et des droits de l'homme.

Chapitre 12 – Réflexion sur les contributions des migrants à une époque de difficultés croissantes et de désinformation « REPRISE »

- Ce chapitre est paru pour la première dans le Rapport État de la migration dans le monde 2020. Les recherches menées pour ce chapitre nous ont incités à approfondir la question de la désinformation, qui est traitée au chapitre 8 du présent volume, consacré à la désinformation sur la migration.
- Ces deux dernières années ont montré que la question n'a rien perdu de son actualité, bien au contraire. En effet, avec la désinformation au sujet de la COVID-19, les énormes difficultés auxquelles se heurtent les récits équilibrés et exacts sur les contributions des migrants n'ont fait que s'aggraver. Ce chapitre est donc repris dans le présent volume pour permettre aux nouveaux lecteurs de tirer profit de son contenu.

D'une manière générale, le présent Rapport État de la migration dans le monde vise à approfondir notre compréhension collective des diverses manifestations et complexités de la migration dans un contexte de mutations systémiques et rapides. Nous espérons que tous les lecteurs apprendront quelque chose de nouveau à la lecture de cet ouvrage et qu'ils pourront s'inspirer de son contenu dans leur travail, leurs études ou d'autres activités.

Appendice A : Les 70 années d'existence de l'Organisation internationale pour les migrations

L'année 2021 marque le 70e anniversaire de l'OIM, qui était initialement un comité chargé de la réinstallation des personnes déplacées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 2016, après plus de 65 années d'activité, elle est officiellement entrée dans le système des Nations Unies en tant qu'organisation apparentée.

DATES CLÉS DE L'HISTOIRE DE L'OIM

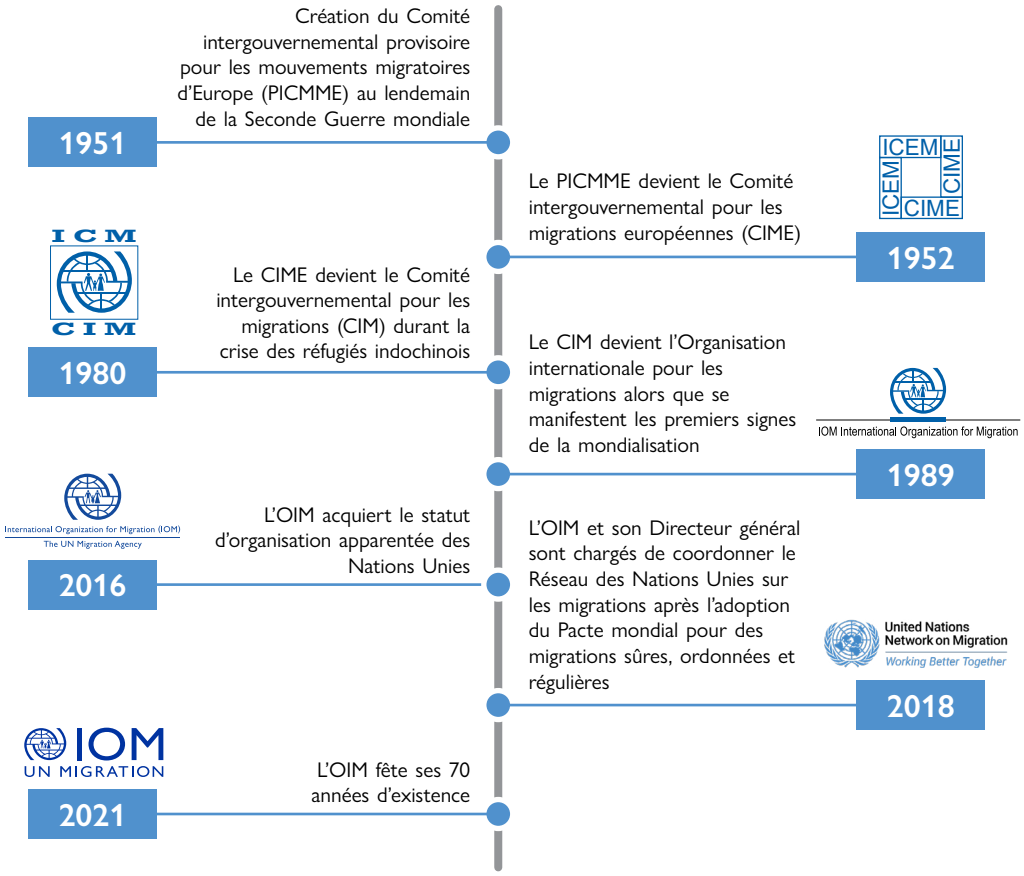

Depuis 2016, l'OIM a confirmé son statut d'organisme chef de file dans le monde pour les questions de migration qu'elle avait progressivement acquis au fil de ses 70 années d'existence. Les différents noms qu'elle a portés depuis sa création attestent de sa capacité à répondre aux événements géopolitiques et aux catastrophes majeurs, et de la reconnaissance du caractère mondial de la question des migrations. Conformément au principe selon lequel des migrations humaines et ordonnées profitent aux migrants et aux sociétés, les activités de l'OIM menées à l'appui des migrants, des communautés et de diverses parties prenantes s'étendent désormais à tout le cycle migratoire et portent sur des questions transversales essentielles telles que le développement durable, la santé, l'environnement et le changement climatique. Comme le montre la figure ci-dessous, le nombre d'États Membres de l'Organisation s'est accru à mesure que se développaient ses activités et son rôle.

Les Membres de l'OIM...

à sa création, en 1951

16
États fondateurs*

24 États Membres en 1954**

Allemagne, Argentine, Australie[a], Autriche, Belgique, Brésil[b], Canada[a], Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, États-Unis d'Amérique, France[a], Grèce, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Suède[a], Suisse, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)[a]

à son 10e anniversaire, en 1961

29
États Membres

+ 8 adhésions depuis 1954

Afrique du Sud[a], Bolivie (État plurinational de), Équateur, Espagne[a], Nouvelle-Zélande[a], Panama, Rhodésie et Nyasaland[a], Royaume-Uni[a]

à son 30e anniversaire, en 1981

30
États Membres

+ 10 adhésions depuis 1961

Chypre, El Salvador, Honduras, Malte[a], Nicaragua, Pérou, Portugal, République dominicaine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)[b]

à son 50e anniversaire, en 2001

91
États Membres

+ 62 adhésions depuis 1981

Afrique du Sud[b], Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Australie[b], Azerbaïdjan, Bangladesh, Belize, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cabo Verde, Canada[b], Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, Finlande, France[b], Gambie, Géorgie, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Iran (République islamique d'), Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Libéria, Lituanie, Madagascar, Mali, Maroc, Ouganda, Pakistan, Philippines, Pologne, République de Corée, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni[b], Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Soudan, Suède[b], Tadjikistan, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Yémen, Zambie

à son 70e anniversaire, en 2021

174
États Membres

+ 83 adhésions depuis 2001

Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil[b], Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Comores, Cuba, Djibouti, Dominique, Érythrée, Espagne[b], Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guyana, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Islande, Inde, Irlande, Jamaïque, Kazakhstan, Kiribati, Lesotho, Libye, Macédoine du Nord, Malawi, Maldives, Malte[b], Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Nouvelle Zélande[b], Ouzbékistan, Palaos, Papouasie Nouvelle Guinée, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Rwanda, Sainte Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Suriname, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam, Zimbabwe

Remarques : Les dénominations employées sont les noms de pays officiels au 16 septembre 2021, à l'exception de la Fédération de Rhodésie et du Nyasaland, qui ont été dissolus en 1963.

* États ayant signé la résolution adoptée le 5 décembre 1951 et portant création du Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (PICMME), à savoir : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse et Turquie. Le processus d'adhésion a formellement débuté après la prorogation du mandat du PICMME en tant que Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) en 1952.

** États ayant adhéré à l'Organisation avant l'entrée en vigueur de la Constitution du CIME le 30 avril 1954. Si l'Uruguay a été initialement considéré comme un Membre, il ne l'est formellement devenu qu'à sa ratification de la Constitution de l'Organisation, en 1965.

a États qui se sont retirés de l'Organisation.

b États qui ont été réadmis en tant que Membres de l'Organisation.

La carte est fournie uniquement à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Depuis 2016, quatre événements ont consolidé le statut de l'OIM en tant qu'organisation chef de file dans le monde pour les questions de migration.

2018 – La coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations est confiée à l'OIM et à son Directeur général

Après avoir appuyé les États tout au long du processus d'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'OIM s'est vu confier la coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations, créé en 2018 pour aider les États à mettre en œuvre le Pacte[44]. Ce rôle, exercé par le Directeur général de l'OIM, consiste au premier chef à stimuler la collaboration entre les membres du Réseau sur les questions de fonctionnement général et les mesures prioritaires; à veiller au bon fonctionnement du Réseau, notamment en gérant un secrétariat hébergé dans les locaux de l'OIM; à faciliter des échanges réguliers entre les responsables du Comité exécutif; à informer le système des Nations Unies, les États Membres et les autres parties prenantes des faits nouveaux et des réalisations; à collecter des fonds en faveur du Réseau, avec l'aide du Comité exécutif[45].

2019 – L'OIM adopte sa Vision stratégique pour 2019-2023

L'adoption de la Vision stratégique de l'OIM consacre le statut de l'Organisation en tant que chef de file dans le monde pour les questions de migration et repose sur le constat que les défis émergents sur la scène migratoire requièrent une approche et une planification stratégiques de sa part[46]. La Vision stratégique est l'aboutissement d'une réflexion menée par l'Organisation sur ses besoins et priorités, sur la base d'une analyse du paysage qui se dessinera au cours de la décennie à venir. De plus, elle énonce une direction pour le développement de l'OIM sur une période de cinq ans, fondée sur trois grands piliers et une série d'objectifs stratégiques.

2020 et au-delà – L'OIM aide les communautés à faire face à la pandémie de COVID-19

L'OIM a rapidement fait la démonstration de sa réactivité face à la propagation de la COVID-19. En février 2020, elle a lancé son Plan stratégique de préparation et de riposte au COVID-19, qui a été mis à jour par la suite pour tenir compte des réalités et besoins opérationnels en constante évolution et a donné lieu à un appel de fonds à hauteur de 618,9 millions de dollars É.-U. ciblant 140 pays[47].

En 2021, l'OIM a adopté un nouveau plan COVID-19 de riposte stratégique de relèvement pour 2021, qui a donné lieu à un appel de fonds initial à hauteur de 822 868 000 dollars É.-U. ciblant 141 pays[48]. Tout en s'appuyant sur le plan de 2020, ce nouveau plan est axé sur le relèvement sur la base de quatre objectifs stratégiques :

1. Garantir la continuité des services, atténuer les risques et protéger les populations;
2. Transposer les mesures de santé publique à plus grande échelle et renforcer des systèmes de santé soucieux de la mobilité;
3. Atténuer les conséquences socioéconomiques de la COVID-19, relancer la mobilité humaine et autonomiser les sociétés; et
4. Éclairer les efforts de riposte et de relèvement, et consolider la prise de décisions fondée sur des éléments factuels.

44 Voir www.iom.int/gcm-development-process et https://migrationnetwork.un.org/.
45 Voir https://migrationnetwork.un.org/fr/coordonnateur.
46 Voir www.iom.int/strategy.
47 OIM, 2020b.
48 OIM, 2021c.

Réponses de l'OIM à la pandémie de COVID-19 en 2020 : faits saillants

- Plus de 37 millions de personnes ont bénéficié de mesures de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liées à la COVID-19;
- Plus de 107 000 personnes ont reçu une forme ou une autre d'aide au retour, et plus de 2 600 migrants en détresse ont bénéficié d'un soutien direct au retour dans la sécurité et la dignité;
- Plus de 21,8 millions d'articles non alimentaires ont été achetés et distribués à l'échelle mondiale;
- Plus de 19 millions de personnes ont reçu des fournitures essentielles dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) à l'échelle mondiale, notamment plus de 5 millions de personnes dans des camps ou des lieux assimilables à des camps;
- Plus de 2 millions de personnes se trouvant dans des camps ou des lieux assimilables à des camps ont bénéficié d'améliorations des sites liées à la COVID-19;
- Plus de 109 000 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés par l'OIM dans le monde;
- Environ 239 000 personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance à l'échelle mondiale.

Voir *COVID-19 Preparedness and Response: Achievements Report 2020* (OIM, 2020c).

2021 – L'OIM nomme deux nouvelles Directrices générales adjointes

António Vitorino
Directeur général

Ugochi Florence Daniels
Directrice générale adjointe chargée des opérations

Amy E. Pope
Directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes

La nomination de deux nouvelles Directrices générales adjointes, sélectionnées par le Directeur général António Vitorino le 31 mai 2021, a marqué un tournant décisif dans l'histoire de la haute direction de l'OIM. Depuis sa création, en 1951, l'OIM était administrée par un Directeur général assisté d'un Directeur général adjoint. Au fil des ans, il y a eu neuf directeurs généraux adjoints. Comme l'a proposé le Directeur général, les États Membres ont admis que le temps était venu de renforcer la haute direction de l'OIM en créant deux postes de Directeur général adjoint, l'un chargé des opérations, l'autre de la gestion et des réformes[49].

La nomination de Mme Ugochi Florence Daniels au poste de Directeur général chargé des opérations et de Mme Amy E. Pope au poste de Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes a imprimé une nouvelle direction stratégique à l'Organisation, à commencer au Siège, qui est actuellement en cours de restructuration[50].

49 Voir https://governingbodies.iom.int/fr/system/files/fr/council/4th_Special/C-Sp-4-RES-1385%20-%20Renforcement%20de%20la%20structure%20de%20la%20haute%20direction%20de%20l%27Organisation.pdf.

50 Voir www.iom.int/news/iom-announces-appointment-new-deputy-directors-general.

Appendice B : Coup de projecteur sur l'action des bureaux régionaux de l'OIM à l'occasion du 70e anniversaire de l'Organisation[51]

AFRIQUE[52]

Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique

L'OIM intervient dans la région Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique depuis 1985, et son bureau au Kenya a été le premier sur le continent africain. Le Bureau régional de Nairobi coordonne les activités de l'OIM dans 10 pays de la région[53]. Le Bureau d'Éthiopie fait fonction, en outre, de Bureau spécial de liaison avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. Pour sa part, le Centre africain de renforcement des capacités de l'OIM est situé en République-Unie de Tanzanie. L'OIM collabore étroitement avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Elle a conclu avec ces deux institutions des mémorandums d'accord qui facilitent le rôle de liaison et de coordination du Bureau régional qui vise à approfondir la coopération et le dialogue régionaux sur la migration. Cette relation a permis à l'OIM de transposer des décisions politiques sous forme de réponses programmatiques et politiques aux niveaux régional et national. La région accueille plusieurs mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration[54], auprès desquels l'OIM a le statut d'observateur et assure ou appuie les fonctions de secrétariat.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique à Nairobi, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	1 479 370
Nombre de projets menés par l'OIM	246 projets actifs par lieu de gestion, et 545 projets par lieu d'exécution
Nombre d'États Membres dans la région	10
Nombre de bureaux	101
Effectifs	5 686[55]
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	28

51 Pour plus d'informations, notamment sur les projets régionaux et les publications et données régionales, voir les sites Web officiels des bureaux régionaux. Les données fournies dans le présent appendice ont été communiquées par les bureaux régionaux et vérifiées par leurs soins, et non par l'équipe du Rapport.

52 Les régions de l'OIM ne correspondent pas aux régions et sous-régions géographiques des Nations Unies. Pour la composition des régions des Nations Unies, voir le chapitre 3, appendice A.

53 Burundi, Djibouti, Érythrée (en attente d'ouverture), Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Soudan du Sud.

54 Dialogue sur la migration dans la région de l'IGAD (PCR-IGAD); Initiative de l'Union africaine sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique; Dialogue sur la migration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE); Forum panafricain sur la migration; Forum ministériel sur les questions de migrations en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique; Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM); Processus consultatif régional sur la migration pour les pays arabes (ARCP).

55 Les effectifs englobent le personnel, les consultants, les stagiaires, les Volontaires des Nations Unies, etc..

Principaux domaines d'action	Interventions d'urgence et humanitaires, réinstallation de réfugiés et évaluations sanitaires; migration, environnement et changement climatique; gestion de l'immigration et des frontières; migration et santé; migration de main-d'œuvre; migration et développement; mobilisation de la diaspora; protection et assistance aux migrants; lutte contre la traite; retour et réintégration; gouvernance, des migrations, et politiques, données et recherche sur la migration.
Principales publications	• *La série de rapports* A Region on the Move présente les principales situations humanitaires et les principaux flux migratoires mixtes le long des grands couloirs de migration[56]. • La série Eastern Route Research étudie les facteurs de migration, le processus décisionnel et les expériences de migration[57]. • *Gendered Patterns of Women and Girls' Migration Along the Eastern Corridor (décembre 2020)*[58]. • *Impact Study: Methodological Report. The Methodological Report to Evaluate the Impact of the EU–IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration in the Horn of Africa Region*[59]. • *Life Amidst a Pandemic : Hunger, Migration and Displac*ement in the East and Horn of Africa (juin 2021) est une publication conjointe de l'OIM et du Programme alimentaire mondial qui analyse les effets de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire, les déplacements, la migration et les résultats en matière de protection dans la région[60].
Page Web régionale	https://ronairobi.iom.int/
Stratégie régionale	East *and Horn of Africa - Regional Strategy 2020–2024*[61].

Principaux faits nouveaux survenus en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Intégration régionale : L'OIM collabore avec les États Membres et les communautés économiques régionales afin de faciliter la mobilité et de promouvoir l'intégration régionale, notamment par des orientations techniques et programmatiques.

a) **Des crises de plus en plus longues, qui créent des fragilités et des points de rupture potentiels :** Au cours des 12 derniers mois, les efforts en faveur de la paix ont été mis à mal. La plupart des pays de la région continuent d'être frappés par des catastrophes dues à des aléas naturels, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, ainsi que par une invasion de criquets du désert qui a fragilisé la sécurité alimentaire. De ce fait, on estime que la région Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique accueillait à

56 OIM, 2021d.
57 OIM, 2020d.
58 OIM, 2020e.
59 OIM, 2020f.
60 OIM, 2021e.
61 OIM, 2020g.

la fin de 2020 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et 3,6 millions de réfugiés et demandeurs d'asile.

b) **Une criminalité organisée transnationale plus solidement établie que jamais :** La Corne de l'Afrique en général est une cible facile pour les réseaux transnationaux de criminalité organisée qui, entre autres activités, se livrent au trafic illicite d'êtres humains, à la traite, à des transferts monétaires illicites et à l'extrémisme violent. En réponse, l'OIM aide activement les États Membres à coordonner les échanges d'informations en temps réel et le partage de renseignements, en promouvant et appuyant le système MIDAS d'information et d'analyse des données sur la migration. Il s'agit d'un système de suivi des entrées et des sorties qui collecte, croise, vérifie et conserve les données des voyageurs et contribue à la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique.

c) **Une vulnérabilité persistante des migrants en situation irrégulière :** Les inégalités socioéconomiques entre les régions poussent les personnes à migrer de manière irrégulière, principalement en quête de meilleures perspectives économiques. En réponse, l'OIM fournit une aide vitale aux migrants vulnérables et en détresse, sous la forme de services de protection et de secours le long des routes migratoires dans la Corne de l'Afrique, en portant une attention particulière aux victimes de la traite, aux mineurs et aux autres migrants en situation de vulnérabilité. Dans le cadre de ses programmes, l'OIM adopte une approche adaptée à chaque route migratoire, associant les organismes gouvernementaux et partenaires pertinents à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités.

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional de Nairobi, 2020

9 pays bénéficiaires d'interventions de l'OIM liées à la COVID-19.

21,2 millions de dollars É.-U. dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

7 023 392 personnes bénéficiaires d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liés à la COVID-19.

6 917 bénéficiaires d'une forme ou d'une autre d'aide au retour.

472 367 personnes ayant reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH).

53 067 tests de dépistage de la COVID-19 ont été soutenus.

8 189 personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance.

Plus de 1,1 million de personnes se trouvant dans des camps ou des lieux assimilables à des camps ont bénéficié d'améliorations de site liées à la COVID-19.

3 pays, à savoir l'Éthiopie, le Kenya et Djibouti, ont reçu une aide en matière de gestion des quarantaines.

d) **Une résurgence constante de flambées de maladie, d'épidémies, de pandémies, de zoonoses et d'autres menaces pour la santé publique :** La région se caractérise par des pays dont les systèmes de santé sont fragiles et inadaptés, notamment en ce qui concerne les aspects de la mobilité humaine du programme de santé publique. La pandémie de COVID-19 a mis en pleine lumière ces difficultés, qui se traduisent par l'exclusion des migrants des plans de riposte sanitaire, ceux-ci se trouvant alors en détresse et incapables d'accéder aux tests et aux soins médicaux essentiels, ou renvoyés de force dans leur pays d'origine. En réponse, l'OIM fournit une aide directe aux migrants et à d'autres groupes vulnérables qui migrent, et collabore étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies afin de renforcer les capacités permettant aux États Membres de faire face à la mobilité humaine en cas de flambées de maladie.

En décembre 2020, le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique a lancé sa stratégie régionale 2020-2024 conjointement avec des ministres de tous les États Membres de la région et les responsables de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

En avril 2020, le Bureau régional a lancé son appel de fonds 2020 pour une riposte stratégique régionale à la COVID-19. Il a réussi à recueillir près de 70 % des besoins de financement, fixés à 73,9 millions de dollars É.-U..

Migration de la main-d'œuvre : Le Forum ministériel régional sur la migration en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique a été lancé lors d'une conférence ministérielle de haut niveau tenue à Nairobi en janvier 2021. Cette manifestation, qui avait pour thème Harmoniser les politiques de migration de la main-d'œuvre en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique – Une approche unifiée pour des migrations de main-d'œuvre sûres, régulières et humaines, a réuni 11 pays de la région[62].

- Migration, environnement et changement climatique : La création et le développement de la Division régionale Migration, environnement et changement climatique (MECC) ont été menés à bien grâce à la nomination d'un spécialiste thématique régional en 2018. Depuis, le portefeuille MECC s'est considérablement élargi, avec des réseaux régionaux et nationaux plus vastes (gouvernements, Nations Unies et autres), des projets menés au niveau des États, et un programme régional conjoint associant plusieurs organismes et financé par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration.

- Pôle régional de données pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique : Établi au début de 2018, le pôle régional de données appuie des discussions stratégiques et politiques sur la migration fondées sur des éléments factuels dans le cadre de plusieurs initiatives. Ses publications ont fortement contribué à la capacité de l'OIM de produire des connaissances tirées de sa vaste expérience des opérations.

- Mise en œuvre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants dans les pays de la Corne de l'Afrique membres du Processus de Khartoum : Ce programme phare d'aide au retour volontaire et à la réintégration ainsi que de renforcement des capacités est financé par le fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne. Dans le cadre de ce programme, l'OIM a mis en œuvre son approche intégrée de la réintégration dans la Corne de l'Afrique, fournissant une aide à la réintégration non seulement économique, mais aussi sociale et psychosociale à plus de 8 500 personnes de retour dans leur pays[63], ainsi qu'à des membres des communautés d'accueil, en étroite coordination avec ses homologues gouvernementaux et 67 partenaires de réintégration étatiques et non étatiques.

- Gestion des frontières : L'OIM a entrepris plusieurs interventions visant à appuyer l'intégration de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique dans les systèmes numériques d'information sur la gestion des frontières. Plus précisément, il s'agissait de mettre en place le système MIDAS d'information et d'analyse des données sur la migration aux fins de gestion des frontières et des données, dans le cadre d'un partenariat avec Interpol et du système d'alerte I-24/7, qui permet de réduire la mobilité de terroristes connus ou présumés.

- Les programmes sanitaires visent principalement à répondre aux situations d'urgences et aux crises prolongées. De ce fait, l'OIM compte parmi les organismes sanitaires de première ligne qui gèrent des établissements de soins de santé primaires dans différents contextes, menant des activités de sensibilisation, de communication

62 Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud.

63 Total au 31 décembre 2020.

sur les risques et de mobilisation communautaire, et aidant les États Membres à être mieux à même d'appliquer le Règlement sanitaire international aux points d'entrée. La Division Migration et santé (MHD) s'emploie actuellement à passer de services d'urgence à la mise en place d'un système de santé, l'objectif étant d'inclure les migrants dans les plans sanitaires nationaux pour qu'ils bénéficient des mesures de préparation et de riposte et de la couverture sanitaire universelle.

Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest

Le Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, été établi en 1998 à Dakar (Sénégal), couvre 23 pays[64]. Depuis sa création, il collabore avec les gouvernements et d'autres parties prenantes de la région sur les questions de migration afin de relever les défis et de saisir les chances que présentent les schémas et tendances migratoires dynamiques. Les activités de l'OIM concernant liens entre la migration et le développement; la lutte contre la traite; l'aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants qui reviennent dans la région; l'obtention de résultats solides et collectifs en ce qui concerne le lien action humanitaire, développement et paix; le renforcement de la résilience communautaire; l'amélioration de l'accès aux services de santé essentiels; l'appui à la gestion des maladies transmissibles; le renforcement des capacités en matière de gestion de la migration de la main-d'œuvre et d'élaboration de politiques migratoires.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	Nombre de réintégrations en 2020 : 22 210
Nombre de projets menés par l'OIM	139
Nombre d'États Membres dans la région	22 (sur les 23 pays couverts)
Nombre de bureaux	19 bureaux de pays et 44 bureaux auxiliaires
Effectifs	2 004
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	74
Principaux domaines d'action	Fourniture d'assistance et de protection aux migrants; appui à l'élaboration de politiques; gestion des frontières; urgences; migration de la main-d'œuvre et développement humain; migration et santé; migration, environnement et changement climatique.
Principales publications	• *West And Central Africa – A Region on the Move: Mobility Trends in West and Central Africa (January – December 2020)*[65]. • Une *étude exploratoire sur le recrutement de la main-d'œuvre et les mécanismes de protection des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest : L'étude de cas de la Côte d'Ivoire, de la Gambie du Ghana, du Nigéria et du Sénégal*[66].

64 Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

65 OIM, 2021f.

66 OIM, 2020h.

Principales publications	• *Promoting Safe Migration in 2020 West and Central Africa*[67]. • *Smuggling of Migrants on the Central Mediterranean Route: Issues, challenges and perspectives*[68]. • *Intégration du lien entre migration, environnement et changement climatique dans la planification locale : Cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord du Burkina Faso*[69].
Page Web régionale	https://rodakar.iom.int
Stratégie régionale	*West and Central Africa - Regional Strategy 2020–2024*[70].

Principaux faits nouveaux survenus dans la région Afrique centrale et Afrique de l'Ouest depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Dans la région Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, les schémas et flux migratoires sont divers, provoqués par une multitude de facteurs interdépendants. La migration intrarégionale est une caractéristique forte de la région car, si la migration irrégulière y reste répandue, l'instabilité et les conflits continuent de provoquer des déplacements massifs dans et entre les pays. Dans le même temps, une croissance démographique rapide, des changements environnementaux, l'épuisement des ressources naturelles, et la fréquence et l'intensité accrues des catastrophes, aggravées par le changement climatique accélèrent l'urbanisation et attise la migration. La pandémie de COVID-19 a montré une fois de plus qu'il était urgent de renforcer la coopération transfrontalière. C'est pourquoi le Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest et 19 bureaux de pays de la région ont aidé des migrants, des gouvernements d'autres parties prenantes à collaborer dans le cadre de plusieurs programmes afin d'élaborer un cadre migratoire qui bénéficie à tous.

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, 2020

12 pays bénéficiaires d'interventions de l'OIM liées à la COVID-19.

14,27 millions de dollars É.-U. dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

862 460 de personnes bénéficiaires d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liés à la COVID-19.

3 364 personnes bénéficiaires d'une forme ou d'une autre d'une aide au retour.

23 535 personnes ayant reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), y compris des masques.

Sachant que la migration et la mobilité sont d'importants facteurs de propagation ou de contrôle des maladies et des pandémies, l'OIM a activement contribué aux mesures de préparation et de riposte aux maladies propices aux épidémies, notamment la COVID-19, en s'appuyant sur l'expertise tirée de la riposte vigoureuse à la flambée de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, en 2014-2016. En temps de crise, l'OIM est responsable du pilier de lutte contre les épidémies de l'OMS, qui est axé sur les points d'entrée. Par ailleurs, le Bureau régional a sensibilisé les populations à la COVID-19. Entre mars 2020 et mars 2021, l'OIM a appuyé les efforts de prévention de la COVID-19 dans la région en menant 5 133 activités sur le terrain et en touchant 862 460 personnes dans plus de

67 OIM, s.d.b.
68 OIM, 2021g.
69 OIM, 2020i.
70 OIM, 2020j.

1 728 communautés. En outre, par le biais de 751 programmes télévisés et 7 452 programmes radiophoniques, elle a diffusé des informations relatives à la COVID-19 auprès d'un public potentiel de plus de 19 millions de personnes.

Les mesures de prévention de la COVID-19 ont mis en évidence l'importance de la gestion des frontières. La porosité de ces dernières, l'insécurité et les lacunes en matière de gouvernance dans plusieurs pays continuent de faire obstacle à des migrations sûres et ordonnées. L'OIM a participé activement à des interventions unilatérales et multilatérales visant à renforcer la présence des États aux frontières et leurs capacités de gestion des frontières, en particulier dans le cadre de l'approche de gestion intégrée des frontières, afin d'assurer une gouvernance et une gestion des migrations cohérentes et fondées sur le droit. Le portefeuille des projets relatifs à la gestion de l'immigration et des frontières s'est étoffé au cours des cinq dernières années et représente aujourd'hui un budget général de 70 millions de dollars É.-U. couvrant 18 pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

Face à la persistance de crises de longue date dans le bassin du Lac Tchad et en République centrafricaine, et à l'émergence de nouvelles crises au Sahel, qui nuisent à la stabilité régionale de l'Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, l'OIM a développé ses capacités de réponse aux besoins humanitaires d'un nombre croissant de personnes déplacées, tout en intensifiant ses activités de prévention, de relèvement et de consolidation de la paix afin d'appuyer les États Membres qui subissent les répercussions des conflits sur leurs communautés. Conformément à l'engagement lors du World Humanitarian Forum en 2016, le portefeuille de projets de l'OIM consacré aux situations d'urgence et aux opérations en Afrique centrale et de l'Ouest étend le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix pour inclure plus de 135 projets représentant un budget de plus de 325,5 millions de dollars É.-U., mis en œuvre simultanément (à la mi-juillet 2021) pour lutter contre les causes profondes et les effets des conflits dans la région. Les efforts déployés par l'OIM dans les situations d'urgence et d'après crise dans la région englobent des interventions sectorielles, telles que la fourniture d'abris et d'articles non alimentaires; la gestion et la coordination des camps; l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène; l'appui à la santé mentale et le soutien psychosocial; la collecte de données grâce à la Matrice de suivi des déplacements (MSD), désormais bien établie, qui comprend des outils permettant de créer une base d'éléments factuels sur le nombre de déplacements; les besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays; le suivi des situations d'urgence soudaines; les systèmes d'alerte rapide pour la prévention des conflits, notamment des problèmes liés à la mobilité dans le cadre des transhumances et à la stabilité dans des contextes en voie de relèvement; la prévention, la stabilisation communautaire, la consolidation de la paix et le relèvement post-crise à des fins de solutions durables.

Une étape importante a été franchie en matière de gouvernance et de gestion des migrations avec l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui exhorte à élaborer des cadres législatifs et administratifs complets englobant la migration. L'OIM aide des États Membres de l'Afrique centrale et de l'Ouest, tels que la Guinée, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie et la Côte d'Ivoire, à se doter de politiques migratoires globales et à intégrer systématiquement la migration dans d'autres secteurs d'action pertinents (développement, environnement, urbanisme, etc.) afin d'en réduire les effets néfastes et d'en maximiser les effets positifs. C'est également le cas en ce qui concerne les migrations environnementales internationales. Si la prédominance des mouvements de population internes engendrés par l'environnement ne doit pas être négligée, l'adoption d'un ensemble de principes et d'objectifs dans le Pacte mondial sur les migrations constitue une étape majeure qui a stimulé la production de connaissances et le dialogue politique sur la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, en particulier en Afrique de l'Ouest. La constitution du groupe de travail thématique du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA) sur les effets du changement climatique, de la dégradation des terres, de la désertification et de l'environnement sur la migration est une initiative prometteuse à cet égard.

Il est plus que jamais important de promouvoir des migrations sûres et bien informées et de protéger et d'aider les migrants en route ou en détresse, à l'heure où les décès et les cas d'exploitation et de violence enregistrés sur la route de la Méditerranée centrale atteignent des niveaux record. Afin d'améliorer la protection des migrants et les processus de retour volontaire et de réintégration sur le tronçon africain de cet axe migratoire, l'Union européenne – par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique et grâce aux contributions de l'Allemagne (48 millions d'euros) et de l'Italie (22 millions d'euros) – a lancé en 2016, avec l'OIM, l'Initiative conjointe pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique, qui vise à renforcer la gouvernance des migrations et à répondre à la nécessité urgente de protéger et de sauver la vie des migrants le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale. En Afrique centrale et de l'Ouest, cette initiative conjointe est mise en œuvre dans 13 pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad) dans le cadre de 14 mesures particulières. Elle vise à garantir un processus migratoire plus sûr, mieux informé et mieux géré pour les migrants et leur communauté d'origine, et à mobiliser les médias, le public et les politiques en faveur des migrants dans la région, afin de promouvoir leur protection et la fourniture d'une assistance.

Enfin, le Bureau régional a contribué à une réécriture du discours sur la migration dans la région par des activités de communication et de sensibilisation qui ont permis au public de mieux comprendre et mieux connaître la situation migratoire actuelle. Parmi les faits saillants, on peut citer la campagne « Migrants as messengers », dans le cadre de laquelle le Bureau régional collabore avec des migrants de retour à des fins de sensibilisation par les pairs[71] ; la plateforme en ligne WAKA Well (IOM X West Africa), qui suit une approche de la communication au service du développement (C4D) afin de donner aux jeunes les moyens de prendre des décisions éclairées en matière de migration[72] ; et l'initiative de cinéma itinérant CinemArena, qui se déplace dans la région.

Bureau régional pour l'Afrique australe

Le Bureau régional pour l'Afrique australe, basé à Pretoria, couvre 15 pays de la région. L'OIM intervient par le truchement de 5 865 membres du personnel répartis entre 24 bureaux. Le Bureau régional fournit un appui technique et programmatique aux bureaux de pays. Son emplacement stratégique dans l'une des plus grandes capitales diplomatiques du monde lui donne accès à un grand nombre de partenaires. Tous les pays de l'Afrique australe sont aussi Membres de l'OIM, ce qui offre l'occasion unique d'adopter une approche complète et systématique fondée sur un dialogue global et opportun avec les gouvernements nationaux qui contribue à un partenariat régional solide en matière de migration. En sa qualité de partenaire privilégié des États sur les questions de migration, l'OIM joue un rôle important depuis de nombreuses années en contribuant aux efforts de gouvernance et de gestion des migrations dans la région. Les principaux domaines d'action sont les suivants : a) la promotion des droits des migrants ; b) l'établissement d'un dialogue politique régional sur la migration ; c) l'élaboration de politiques favorables aux migrants ; d) la facilitation de la mobilité Sud-Sud de la main-d'œuvre ; e) la facilitation du commerce, de la mobilité humaine et de la gestion des frontières ; f) le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de gestion des migrations ; g) les mesures de prévention et de préparation et le relèvement dans le contexte des crises migratoires, ainsi que des crises humanitaires transfrontalières et internes ; et h) la réduction du VIH, de la tuberculose et d'autres maladies transmissibles dans les communautés touchées par la migration.

71 OIM, s.d.c.

72 WAKA Well, s.d.

L'OIM a donné l'impulsion sur les questions de migration en coordonnant les efforts de différents partenaires aux niveaux national et régional. Ainsi que le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'affirme la Stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable, la mobilité humaine est intrinsèquement liée au développement durable. Les objectifs de développement durable (ODD) – et l'engagement à « ne pas faire de laissés-pour-compte » et à « aider les plus défavorisés » – ne pourra être atteint si la migration n'est pas dûment prise en considération. Cela suppose d'examiner les répercussions des inégalités de revenu sur les dynamiques de la mobilité humaine et la façon dont la migration et les migrants peuvent contribuer à la réduction des inégalités.

L'Afrique australe est une région qui se caractérise depuis longtemps par une dynamique migratoire qui contribue à l'économie des pays et aux moyens de subsistance des communautés. Même aujourd'hui, la solidarité et la vision communes qui lient les États d'Afrique australe restent des moteurs d'intégration régionale et de développement socioéconomique général. Dans les quatre années à venir, l'OIM investira plus stratégiquement dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes nouveaux, innovants et adaptables qui visent à faire en sorte que les gouvernements d'Afrique australe soient mieux armés pour gérer les migrations avec efficacité et dans le respect des droits et, ainsi, contribuer à l'obtention de résultats en matière de développement durable et protéger les droits fondamentaux des migrants.

En plus des schémas de migration de main-d'œuvre bien établis dans la région, d'importantes routes de migration mènent en Afrique australe, qui sont principalement caractérisées par des flux mixtes provenant de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs. La gestion de ces mouvements complexes, qui traversent plusieurs pays et de nombreuses sous-régions, requiert des partenariats interrégionaux solides, que l'OIM s'efforcera d'appuyer dans le cadre des mécanismes de coopération existants, y compris les différents processus consultatifs institués par les États dans la région et avec les régions voisines. Certains des pays les plus exposés aux aléas dans le monde se trouvent dans cette région : ils font face à toutes sortes de risques, tels que les sécheresses, les inondations, les tempêtes, les épidémies, les glissements de terrain, l'activité volcanique et les feux de forêt, ainsi que les conflits.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional pour l'Afrique australe, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	1 899 (1 469 dans le cadre du projet d'aide au retour volontaire et à la réintégration)
Nombre de projets menés par l'OIM	Programme « Sexual and Reproductive Health and Rights - HIV Knows No Borders »[73] Africa Regional Migration Programme (ARMP)[74] Projet Southern Africa Migration Management (SAMM)
Nombre d'États Membres dans la région	15
Nombre de bureaux	24
Effectifs	969
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	61
Page Web régionale	https://ropretoria.iom.int/
Stratégie régionale	*Southern Africa - Regional Strategy 2020–2024*[75].

73 OIM, 2021h.
74 OIM, 2021i.
75 OIM, 2020k.

Principaux faits survenus au Bureau régional de Pretoria depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Depuis la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations, des structures régionales et nationales ont été mises en place sous la direction de l'OIM. En sa qualité de membre du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUD), il incombe à l'Organisation d'aligner ses activités et son mandat sur le Programme 2030, de rendre compte des activités menées pour aider les États Membres à honorer les engagements qui y sont énoncés, et de contribuer aux débats régionaux sur la migration et le développement durable. Le Bureau régional de Pretoria est donc conscient de la nécessité de tirer parti des structures existantes de l'équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin de renforcer la coopération interinstitutions en matière de migration et de consolider ainsi le soutien apporté aux États Membres de la sous-région dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations. La dimension transrégionale des tendances et schémas migratoires en Afrique australe et de l'Est exige d'adopter une approche globale et de s'interroger sur le type d'appui le plus adapté que les Nations Unies peuvent fournir aux pays d'origine, de transit et de destination de cette sous-région dans le cadre du Programme 2030 et du Pacte mondial sur les migrations. C'est sur la base de ce constat qu'a été créé le Réseau régional pour l'Afrique australe et de l'Est. Il s'agit d'une plateforme commune réunissant le Bureau régional pour l'Afrique australe (Pretoria), le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique (Nairobi) et d'autres organismes des Nations Unies, dans le but de faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial sur les migrations d'une manière holistique. Au titre du réaménagement de l'ensemble du système des Nations Unies visant à améliorer la collaboration interinstitutions, le Réseau régional fera fonction d'enceinte de promotion de la migration en tant que question transfrontalière clé dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale dirigée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). L'OIM apportera son concours aux États Membres de la région conformément aux priorités nationales et régionales, en exploitant le potentiel de la migration selon une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics, afin de réaliser des objectifs de développement durable profitant à tous. Il s'agit là d'une contribution directe à la Décennie d'action visant à accélérer la réalisation des ODD, en améliorant la cohérence et les effets sur le développement des activités de l'Organisation, et en permettant un meilleur alignement entre l'élaboration et l'exécution des opérations.

L'insécurité, l'absence de moyens de subsistance économique, la sécheresse et les maigres récoltes sont quelques-uns des facteurs déterminants qui poussent les migrants à partir sur des routes migratoires dangereuses à la recherche de meilleures perspectives en Afrique australe. La mobilité de la main-d'œuvre reste l'une des formes de migration dominantes, en dépit d'actes sporadiques de xénophobie, de discrimination et de violence à l'encontre des migrants. Comme pour d'autres régions du monde, on ne saurait trop insister sur le profond impact de la migration sur les sociétés et les institutions des pays d'accueil en Afrique australe. Le lien entre la mobilité et la santé reste un problème pour les migrants, ainsi que pour les communautés dans lesquelles ils vivent. Le discours négatif sur la migration et les migrants nourrit une image défavorable aux étrangers qui, à son tour, nuit à la cohésion sociale. Il importe donc que les politiques et programmes de gouvernance des migrations tiennent compte des sensibilités autour de cette question afin de s'y attaquer efficacement. Par ailleurs, l'Afrique australe et l'océan Indien occidental sont vulnérables à une série d'aléas. Ces deux régions sont en effet de plus en plus touchées par le changement climatique, à l'origine d'une augmentation d'événements météorologiques extrêmes et d'un accroissement de la fréquence et de l'intensité des catastrophes qui engendrent des déplacements de population à la fois chroniques et soudains (notamment des inondations, des épidémies, des tempêtes et des sécheresses, ainsi que des séismes, des feux de forêt, des glissements de terrain, des températures extrêmes, l'activité volcanique et des invasions d'insectes), raison pour laquelle la région accueille plus de 6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Les objectifs de l'OIM en Afrique australe sont les suivants :

- Inciter à tirer parti des articulations complémentaires entre la migration et le développement dans l'intérêt des pays d'origine et de destination, ainsi que des migrants (conformément aux ODD 1, 10, 11 et 16).
- Faire en sorte que les migrants vulnérables bénéficient d'une protection accrue de la part d'acteurs étatiques et non étatiques, tout en aidant les gouvernements à lutter contre la migration irrégulière (conformément aux ODD 5, 8, 16 et 17).
- Fournir des services d'aide au retour volontaire et à la réintégration aux migrants retournant au pays depuis différents pays de destination, notamment ceux d'Afrique australe (conformément aux ODD 10 et 17).
- Œuvrer en faveur de migrations de main-d'œuvre bien gérées qui profitent aux travailleurs migrants et aux employeurs, et en faveur du développement durable des pays d'origine et de destination (conformément aux ODD 1, 4, 5, 8 et 10).
- Protéger les migrants et les communautés vulnérables exposés à des risques, et renforcer leur résilience à toutes les étapes des crises induites par l'activité humaine et des catastrophes naturelles (conformément aux ODD 1, 2, 6, 9, 11, 13, 15, 16 et 17).
- Renforcer les capacités permettant aux communautés vulnérables de mettre en place des mécanismes d'adaptation performants et de faire preuve de résilience face aux changements environnementaux et climatiques (conformément aux ODD 10, 11, 13 et 17).
- Améliorer les normes relatives à la santé physique, mentale et sociale et au bien-être des migrants et des populations touchées par la migration (conformément aux ODD 1, 3, 5, 8, 10, 11, 16 et 17).
- Renforcer la gestion des migrations aux frontières dans la région afin de faciliter une mobilité transfrontalière sûre, ordonnée et régulière (conformément aux ODD 8, 9, 10 et 16).
- Faciliter la coopération et la coordination intra et interrégionales en matière de gouvernance des migrations entre les États Membres et les communautés économiques régionales (conformément aux ODD 10, 16 et 17).
- Poursuivre le travail sur l'aide à la réinstallation des réfugiés, considérée comme un élément positif du continuum migratoire, rendu possible grâce à la solidarité et au partage des responsabilités à l'échelle internationale (conformément aux ODD 1, 2, 3, 4 et 8).

Les priorités stratégiques sont :

- La résilience;
- Le renforcement des systèmes d'alerte rapide;
- L'appui à des solutions durables et sûres en matière de retour et/ou de réinstallation;
- La compréhension des facteurs de migration.

Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

L'OIM a commencé à intervenir dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en 1991, au lendemain de la première guerre du Golfe. Le premier bureau ayant des fonctions régionales a été établi au Caire en 1998 et, depuis lors, il a considérablement évolué.

Le Bureau régional au Caire apporte un soutien aux bureaux de l'OIM situés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sous la forme de conseils techniques et de formations et par la formulation de stratégies, de processus, de projets et de programmes. En outre, il promeut et facilite le dialogue international, les partenariats et la coordination en matière d'élaboration de politiques et de programmes migratoires entre les États, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile.

La migration façonne de longue date le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où de nombreux pays sont à la fois des pays d'origine, de transit et de destination. Le nombre de migrants internationaux (y compris les réfugiés enregistrés) qui résident dans cette région a atteint 40,8 millions en 2020. Celle-ci accueille plus d'un quart de toutes les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause du conflit et de la violence en République arabe syrienne, au Yémen et en Iraq. En 2020, on a dénombré plus de 22,2 millions de personnes nouvellement déplacées. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la plus grande région source de réfugiés au monde. De surcroît, elle est touchée par la pandémie de COVID-19 depuis le début de 2020. Les groupes vulnérables en ressentent déjà vivement les effets, mais on ignore encore quelles en seront les conséquences d'ordre socioéconomique et humanitaire et sur le plan du développement.

La région accueille plusieurs mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration, auprès desquels l'OIM jouit du statut d'observateur et pour lesquels elle assure ou appuie les fonctions de secrétariat. Il s'agit du Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives aux migrations et aux réfugiés (ARCP); de l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum); du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat); et du Dialogue d'Abou Dhabi, une consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie.

La région compte cinq mécanismes d'intervention et de documentation pour migrants en Libye, qui se trouvent plus précisément à Bani Walid, Qatroun, Sebha, Tripoli et Zwara. Ces mécanismes ont principalement pour fonction d'offrir un large éventail de services de l'OIM et une aide aux migrants vulnérables fondée sur leurs besoins, notamment un soutien psychosocial et en matière de santé, ainsi que les articles humanitaires dont ils ont besoin. Au Soudan, un centre de documentation situé à Gedaref répond aux besoins de protection et d'aide immédiats des migrants et les aide à accéder aux informations; à Khartoum, un centre d'intervention et de documentation leur fournit une assistance médicale, un accompagnement psychosocial et des renseignements sur les risques de la migration irrégulière, et a mis en place un programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration dans les pays d'origine.

Par ailleurs, l'OIM gère sept centres d'évaluation de la santé dans le contexte migratoire dans six pays, à savoir en Égypte (Le Caire), en Iraq (Bagdad et Erbil), en Jordanie (Amman), au Liban (Beyrouth), en Libye (Tripoli) et au Yémen (Sanaa). Ils ont pour fonction première de proposer des évaluations sanitaires complètes à tous les demandeurs, notamment des vaccinations et des visites médicales avant le départ avec un traitement préventif, conformément aux directives pertinentes des pays de destination. Ces centres regroupent toutes les activités afférentes aux examens médicaux, notamment l'enregistrement, l'accompagnement psychosocial, les soins infirmiers, les examens physiques, les prises de sang et les analyses en laboratoire, la radiologie et la vaccination.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Caire, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	813 837
Nombre de projets menés par l'OIM	436
Nombre d'États Membres dans la région	8 États Membres : Algérie, Égypte, Jordanie, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie et Yémen 4 États observateurs : Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït et Qatar
Nombre de bureaux	Les bureaux se trouvent dans 13 pays différents : Algérie, Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Qatar, Soudan, Tunisie et Yémen, en plus du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Caire et d'une présence opérationnelle en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis.

Effectifs	1 850 (hors consultants, sous-traitants et personnel employé à l'heure)
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	95
Principaux domaines d'action	Le Bureau régional et les bureaux de pays travaillent main dans la main pour mettre en œuvre l'ensemble des programmes de l'Organisation relevant des domaines suivants : mouvements et réinstallation; préparation et riposte en cas de crise; transition et relèvement post-crise; santé des migrants; migration de main-d'œuvre et migration et développement; lutte contre la traite; aide au retour et à la réintégration des migrants; gestion de l'immigration et des frontières; politiques et recherche sur la migration.
Principales publications	• *Situation Report on International Migration in the Arab Region.* • *Women Migrant Domestic Workers in Lebanon: A Gender Perspective*[76]. • *Promoting Fair and Ethical Recruitment in a Digital World: Lessons and policy options*[77]. • *Assessing the Socio-Economic Impact of COVID-19 on Migrants and Displaced Populations in the MENA Region*[78]. • *IOM Regional COVID-19 Situational Report: Stories from the Field Compilation*[79]. • *Diaspora Engagement in Health in the Eastern Mediterranean Region: A desk review of experiences*[80].
Page Web régionale	https://rocairo.iom.int/
Stratégie régionale	*Middle East and North Africa Regional Strategy 2020–2024*[81].

Principaux faits survenus au Bureau régional du Caire depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Le Bureau régional du Caire est membre de la Plateforme de collaboration régionale mise en place dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies au niveau régional. Il fournit un appui technique et une aide à la coordination spécifiques aux bureaux extérieurs et (co)dirige les réseaux nationaux des Nations Unies sur les migrations dans les pays de la région. À ce titre, il dispense des formations visant à faciliter la coordination des réseaux locaux ou nationaux et le positionnement de l'OIM dans la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, afin que la migration soit systématiquement prise en compte dans les documents clés des équipes de pays des Nations Unies, tels que les bilans communs de pays (BCP), le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le programme de travail commun annuel.

Le Bureau régional appuie des processus de dialogue régionaux, tels que le Dialogue d'Abou Dhabi et le Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives aux migrations et aux réfugiés, et assure la liaison et collabore avec des organisations régionales, en particulier la Ligue des États arabes et la Commission économique

76 OIM, 2021l.
77 OIM, 2020l.
78 OIM, 2021m.
79 OIM, s.d.e.
80 OIM, 2021n.
81 OIM, 2020m.

et sociale pour l'Asie occidentale – avec lesquelles l'OIM organise conjointement la Coalition thématique sur la migration dans la région arabe dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale – et des réseaux régionaux, comme le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, aux fins de mise en œuvre et d'examen du Pacte mondial sur les migrations. De plus, il contribue aux activités du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations en Afrique et des coalitions ad hoc ou thématiques sur la migration dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour le continent africain.

Certains des faits nouveaux survenus dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies en 2016 se retrouvent dans les principales mesures prises pour améliorer la protection des travailleurs migrants, formuler des stratégies de lutte contre la migration irrégulière et la traite d'êtres humains, ouvrir des voies de migration régulière à des fins de travail, et fournir une éducation et une protection aux réfugiés. Il ne s'agit là que de quelques-uns des nombreux faits nouveaux en matière de gouvernance des migrations.

L'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018, à Marrakech (Maroc), incarne une approche résolument centrée sur la personne pour que la migration profite à tous – tant aux migrants qu'aux communautés d'accueil dans les pays d'origine et de destination. L'adoption de cet instrument par forte majorité des pays de la région a marqué un tournant historique dans la gouvernance des migrations, attestant de l'urgence qu'il y avait à mettre en place des mesures migratoires coordonnées et fondées sur des éléments factuels. Ancré dans les droits de l'homme, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières constitue un cadre international permettant de resserrer la coopération entre les acteurs pertinents afin d'améliorer la protection des migrants et de maximiser leur contribution au développement durable. Dans le même temps, parce qu'il n'est pas une solution universelle, il garantit la souveraineté nationale des pays et leur droit de définir leurs propres politiques migratoires, conformément à leurs priorités, besoins et capacités à l'échelle nationale.

Du fait de la précarité dans les pays d'origine, associée à un accès réduit aux voies de migration régulière, les migrants se trouvent souvent dans l'irrégularité lorsqu'ils entrent, séjournent ou travaillent dans un pays sans avoir les documents ou autorisations nécessaires. Certains pays de la région ont pris d'importantes mesures de lutte contre la migration irrégulière, organisant des campagnes de régularisation et accordant aux migrants en situation irrégulière la possibilité de régulariser leur statut ou de quitter le pays. En outre, des pays ont mis en œuvre des efforts pour éviter que les migrants en situation irrégulière ne soient renvoyés vers des pays en guerre, ou renvoyés de force ou collectivement sans les garanties prévues par la loi et un examen de leur situation individuelle.

Pour inciter les pays de la région à participer à la mise en œuvre, à l'examen et au suivi du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Bureau régional du Caire, en partenariat avec la Ligue des

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional du Caire, 2020

16 pays ont bénéficié d'interventions de l'OIM afférentes à la COVID-19.

70,75 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

7,8 millions de dollars É.-U. ont été versés à des bénéficiaires chargés de mettre en œuvre des mesures de communication sur les risques et de mobilisation communautaire afférentes à la lutte contre la COVID-19.

7 160 personnes ont bénéficié d'une aide au retour sous une forme ou une autre.

878 000 personnes ont reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

109 191 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés.

États arabes (LEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), et en collaboration avec le Réseau régional sur les migrations pour les États arabes (autrefois appelé Groupe de travail sur la migration internationale dans la région arabe), a mis à la disposition des États Membres de la région une plateforme de discussion sur les avancées enregistrées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cet instrument. Cette série de manifestations ouvertes et inclusives correspondait à l'approche associant l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble de la société promue par le Pacte mondial sur les migrations. Elle a consisté en différents dialogues et consultations en vue de la première conférence régionale d'examen du Pacte mondial pour les États arabes, qui s'est tenue les 24 et 25 février 2021, et des consultations multipartites tenues le 23 février 2021. Deux ateliers de renforcement des capacités ont été organisés en juin et août 2020 afin de présenter aux pays des modèles de rapport national volontaire sur la mise en œuvre du Pacte et de recueillir l'avis des représentants des États Membres sur les modalités et le format du processus régional d'examen du Pacte. En amont de la conférence d'examen du Pacte mondial, d'autre dialogues ont eu lieu avec des parties prenantes dans la région, notamment des mécanismes consultatifs interétatiques, des représentants parlementaires et d'autres acteurs pertinents. Des dialogues additionnels ont également eu lieu avec des mécanismes consultatifs interétatiques, des parlementaires, la société civile, le secteur privé et des universitaires, entre autres. Toutes ces rencontres se sont déroulées en ligne en raison des restrictions liées à la COVID-19, et une interprétation simultanée a été assurée en anglais, en français et en arabe.

L'instabilité économique et politique contribue à la mobilité (et aux déplacements) et à l'évolution démographique dans la région. Par conséquent, les pays d'Afrique du Nord et de la sous-région du Machreq se heurtent à des problèmes de protection associés à des mouvements irréguliers, ainsi qu'à des politiques de nationalisation de l'emploi dans les pays du Conseil de coopération du Golfe risquant d'influer sur l'accès à ces marchés du travail. Étant donné que des pays se heurtent à des difficultés économiques et s'efforcent d'atténuer les répercussions de conflits de longue date ou de s'en relever, l'OIM s'emploie à renforcer sa réponse en coordination tant avec les pays d'origine et de destination. De même, le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a fait en sorte d'aider des bureaux extérieurs à évaluer les effets de la COVID-19 grâce à des outils mis au point sur la base d'études d'impact socioéconomique.

La Stratégie régionale de l'OIM pour 2020-2024 prévoit de contribuer à des politiques et à des programmes fondés sur des éléments factuels, en mettant l'accent sur trois grands piliers, la résilience, la mobilité et la gouvernance, chacun étant assorti de priorités régionales particulières. En plus de développer l'appui politique et la gestion des connaissances sur la migration qui y sont énoncés, le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord souhaite resserrer les corrélations entre la collecte de données et l'élaboration des politiques migratoires en mettant à profit la plateforme de connaissances du Pacte mondial sur les migrations et la plateforme de connaissances et de liaison du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Par exemple, l'unité de l'OIM chargée de collecter des données au Soudan a constitué, et codirige avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Groupe de travail sur les données et les éléments factuels, qui dépend du Groupe de travail sur les solutions durables.

S'appuyant sur sa crédibilité et a position, le Bureau régional du Caire a renforcé ses partenariats avec des gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies, des médias, des ONG et des communautés locales, et organise des débats sur la migration (y compris les déplacements). En étendant ses partenariats avec des parties prenantes nationales, régionales et internationales, il continuer d'aider la région à mettre en œuvre des réformes politiques adaptées qui intègrent la migration en tant que moteur positif du développement durable.

ASIE et OCÉANIE

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

En Asie et dans le Pacifique, l'OIM mène des activités dans 40 pays, dont 34 États Membres et deux États observateurs. La région est divisée en cinq sous-régions – le Pacifique, l'Asie du Sud-Est, l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Ouest.

La région doit gérer une multitude de questions et priorités liées à la migration. Certains des pays de destination continuent d'appliquer des politiques migratoires restrictives. Dans un nombre limité de pays (tels que l'Australie), peu d'investissements sont faits en faveur de l'intégration, et les retours sont considérés comme une option politique positive. Plusieurs pays de la région n'ont pas signé la Convention relative au statut des réfugiés, ce qui complique la gestion des flux migratoires complexes. La migration interne est très importante, mais elle n'est apparue que très lentement ces dernières années dans le contexte de l'urbanisation.

Le dialogue régional sur la coopération et la migration s'est intensifié depuis quelques années aux niveaux bilatéral et régional, se traduisant notamment par des arrangements visant à faciliter la mobilité et à lutter contre la traite, notamment au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La migration est désormais intégrée dans les plans de développement national de certains pays, comme les Philippines et le Bangladesh, mais elle doit être acceptée plus largement. Toutefois, dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, plusieurs pays promeuvent une approche associant l'ensemble de la société et des pouvoirs publics. En outre, plusieurs pays sont conscients de l'attention insuffisante accordée aux statistiques sur la migration et à l'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	7 036 (aide au retour volontaire et à la réintégration) ; 793 (lutte contre la traite), plus les chiffres relatifs à la COVID-19 ci-dessous
Nombre de projets menés par l'OIM	365
Nombre d'États Membres dans la région	34 (2 États observateurs)
Nombre de bureaux	Présence dans 30 pays et activités menées dans 40 pays
Effectifs	Total dans la région : 4 275 (total au sein du Bureau régional : 52)
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	50
Principaux domaines d'action	Situations d'urgence et d'après-crise ; fourniture d'une protection et d'une aide aux migrants ; gestion de l'immigration et des frontières ; migration de main-d'œuvre et développement humain ; migration, environnement et changement climatique.
Principales publications	• *Asia and the Pacific – Regional Strategy 2020–2024*[82]. • *IOM Asia–Pacific Regional Data Hub : Regional Secondary Data Review March 2021*[83]. • *Asia–Pacific Migration Data Report 2020*[84]. • *IOM Asia–Pacific Remittance Inflows 2021*[85].

82 OIM, 2020n.
83 OIM, 2021o.
84 OIM, 2021p.
85 OIM, 2021q.

Page Web régionale	www.iom.int/asia-and-pacific
Stratégie régionale	*Asia and the Pacific – Regional Strategy 2020–2024*[86].

Principaux faits nouveaux concernant le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Depuis 2016, l'OIM s'emploie à réaliser les objectifs ci-après dans la région de l'Asie et du Pacifique :

- Renforcer la protection et l'aide aux migrants qui en ont besoin;
- Réduire la vulnérabilité sanitaire des migrants et des communautés touchées par la migration;
- Consolider les systèmes et mettre en œuvre des solutions sur mesure qui tirent parti des avantages de la migration;
- Garantir l'accès des migrants et d'autres populations vulnérables touchées par des crises à des services humanitaires essentiels;
- Renforcer les capacités de gestion des crises migratoires dans la région;
- Autonomiser les migrants et les communautés touchées, et améliorer leur résilience aux catastrophes naturelles et leur capacité d'adaptation au changement climatique;
- Faire en sorte que les politiques et les programmes soient basés sur des éléments factuels, et sur un suivi et une analyse systématiques des dynamiques migratoires;
- Approfondir les partenariats et les dialogues dans la région afin de relever les défis et de saisir les chances que présente la migration.

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, 2020

28 pays ont bénéficié d'interventions de lutte contre la COVID-19 de l'OIM.

71,5 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

9 769 184 personnes ont bénéficié d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire déployés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

188 544 personnes ont bénéficié d'une aide au retour sous une forme ou une autre.

703 889 personnes ont reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH).

24 759 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés.

445 346 personnes comptant parmi les plus vulnérables ont reçu une aide aux moyens de subsistance.

Plus d'informations dans *IOM Asia and the Pacific COVID-19 Achievements Report 2020*[87].

86 OIM, 2020n.
87 OIM, 2021r.

EUROPE

Bureau régional pour l'Europe du Sud-Est, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale

L'OIM est active dans la région Europe du Sud-Est, Europe de l'Est et Asie centrale depuis le début des années 1990. À cette époque, de nombreux pays de la région faisaient face à des difficultés complexes posées par les migrations et les déplacements résultant de profonds bouleversements géopolitiques. Trente ans plus tard, l'OIM continue de fournir un appui complet aux gouvernements à des fins d'ajustement de leurs politiques, cadres et mécanismes concrets de gestion et de gouvernance des migrations aux niveaux national et multilatéral. Elle fait profiter tous ses bénéficiaires et tous les États Membres qu'elle assiste de sa vaste expérience en matière de gestion et de gouvernance des migrations.

Le Bureau régional, établi à Vienne en 2011, contribue à améliorer la qualité et la diversité des activités programmatiques menées au niveau des pays, promeut les initiatives régionales et renforce l'appui au dialogue et à la coopération interétatiques. Il examine et approuve les projets, élabore des politiques et formule des stratégies migratoires régionales, en partenariat avec les gouvernements, les partenaires de développement et des organisations de la société civile de la région. Il emploie des spécialistes techniques de l'élaboration de projets et des domaines thématiques de la gestion des migrations, y compris la protection et l'aide aux migrants, la mobilité de la main-d'œuvre et le développement humain, la gestion de l'immigration et des frontières, les opérations et les situations d'urgence, la multithématique migration, environnement et changement climatique, et le couple migration et santé, ainsi que des spécialistes des politiques et de la liaison, appuyés par des spécialistes des données et de la recherche dans le domaine de la migration. Il s'occupe en outre de diverses questions transversales, et fournit un appui dans le domaine de la gestion des ressources, des médias et de la communication, de l'élaboration des programmes, ainsi que du suivi et de l'évaluation.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional de Vienne, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	15 000 (protection et aide aux migrants, Division Migration et santé, mobilité de la main-d'œuvre, développement humain et autres domaines)
Nombre d'États Membres dans la région	19
Nombre de bureaux	19, auxquels s'ajoutent des bureaux auxiliaires
Effectifs	1 714
Principaux domaines d'action	Élaboration de projets et domaines thématiques relevant de la gestion des migrations, y compris la protection et l'aide aux migrants ; la mobilité de la main-d'œuvre et le développement humain ; la gestion de l'immigration et des frontières ; les opérations et les situations d'urgence ; la multithématique migration, environnement et changement climatique ; le couple migration et santé.

Principales publications	• Rapports sur la Matrice de suivi des déplacements[88]. • *GCM Regional Review for the UNECE Region Summary Report*[89]. • *Gender, SOGIESC and Migration in the 2030 Agenda and Global Compact for Migration*[90].
Page Web régionale	https://rovienna.iom.int/
Stratégie régionale	*South-Eastern Europe, Eastern Europe and Central Asia - Regional Strategy 2020–2024*[91].

Principaux faits nouveaux concernant le Bureau régional de Vienne depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

L'OIM assume un rôle de coordination dans plusieurs crises humanitaires qui secouent la région. Elle dirige notamment des groupes d'intervention des Nations Unies le long de la route de la Méditerranée orientale, ainsi que lors de conflits prolongés comme celui dans l'est de l'Ukraine.

Dans la région, les mesures de prévention et d'atténuation de la COVID-19 et de lutte contre le virus mises en œuvre par l'OIM et ses partenaires ont revêtu une importance capitale. En 2020, l'OIM a participé à 15 groupes de coordination des Nations Unies chargés de la riposte à la COVID-19 dans la région, menant des activités de communication sur les risques ou de mobilisation communautaire auprès de plus de 1,4 million de personnes, aidant près de 200 points d'entrée à se préparer et à faire face à la COVID-19, obtenant et distribuant plus de 4,5 millions d'équipements de protection individuelle et d'autres articles non alimentaires dans le cadre de la riposte, et adaptant des sites qui ont accueilli plus de 60 000 migrants tout au long de l'année aux nouvelles exigences liées à la COVID-19.

Couvrant une région traversée par certains des couloirs de migration les plus importants et les plus complexes au monde, l'OIM a continué d'identifier des possibilités permettant de mettre la migration au service des efforts de développement, mais aussi d'atténuer les risques liés à la protection des travailleurs migrants et aux tensions sociales, contribuant directement à la réalisation de plusieurs cibles des ODD.

Outre ses programmes, nouveaux ou établis de longue date, visant à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre entre la Fédération de Russie et les pays du partenariat oriental et l'Union européenne, l'OIM a mis en place des collaborations innovantes avec des psychologues sociaux afin d'évaluer et d'améliorer l'impact de ses programmes de cohésion sociale (Turquie, Kosovo[92]), institutionnalisant ainsi la théorie des contacts intergroupes dans la région couverte par le Bureau régional de Vienne et au-delà. Durant la pandémie de COVID-19, elle a également engagé une coopération avec des spécialistes du comportement et des économistes afin d'élaborer des interventions susceptibles de déclencher un changement de comportement, l'objectif étant que les personnes utilisent davantage les services numériques de rapatriement de fonds et épargnent davantage l'argent reçu à des fins de développement des moyens de subsistance basé sur la prévoyance. Par ailleurs, l'OIM a profondément remanié les approches classiques de la mobilisation des diasporas en introduisant et appliquant des mégadonnées, notamment Google Analytics et l'analyse onomastique aux fins de cartographie des diasporas (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République

88 OIM, s.d.f.
89 Nations Unies, 2020.
90 OIM, s.d.g.
91 OIM, 2021s.
92 Les références au Kosovo doivent être comprises à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

de Moldova) ; en élaborant des guides sur les stratégies relatives aux diasporas (Albanie, Bosnie-Herzégovine) ; ou en mettant en place des interventions concrètes en matière d'investissements des diasporas (Géorgie, République de Moldova, Ukraine). Le Bureau régional de Vienne a créé une plateforme de données sur la migration à des fins de développement régional fondé sur des données factuelles (M-Powered)[93], qui a vocation à aider les décideurs à tirer parti de la migration pour appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations et la réalisation des ODD. Cet outil est actuellement développé pour permettre de prévoir et de modéliser les migrations et d'améliorer ainsi la contribution de ces dernières au développement durable (Allemagne, République de Moldova, Portugal). Le Bureau régional de Vienne a également élaboré un projet Genre et migration dans le Pacte mondial sur les migrations et le Programme 2030[94], afin d'aider toute personne travaillant à l'élaboration de programmes et de politiques à intégrer systématiquement les questions d'égalité entre les sexes et de sensibilité à la problématique femmes-hommes dans la mise en œuvre du Pacte mondial et des ODD.

Coprésidée par l'OIM, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Coalition thématique sur les mouvements massifs de personnes, les déplacements et la résilience est une plateforme d'échange d'informations sur les dialogues en matière de politique publique et les modifications législatives touchant les personnes auxquelles s'intéresse la Coalition. Elle vise à fournir un appui cohérent de la part des Nations Unies au niveau des pays, afin de réaliser les ODD à l'échelle nationale, tout en tenant compte des problèmes clés liés aux mouvements massifs de population. Elle compte plus de 100 membres de 15 organismes, bureaux régionaux et bureaux de pays des Nations Unies, qui œuvrent dans les 18 pays de programme des Nations Unies en Europe et en Asie centrale. Le Bureau régional de l'OIM à Vienne est également un membre actif des coalitions thématiques[95] sur l'égalité des sexes[96], la santé[97], les jeunes et les adolescents[98], et l'environnement et le changement climatique[99], ainsi que du Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques. Conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le HCR, il produit deux fois par an des fiches d'information interorganisations sur les réfugiés et les enfants migrants qui arrivent en Europe.

Sans préjudice des mandats et responsabilités des organismes participants, la Coalition thématique a aussi assuré les fonctions de Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, afin de mettre à profit les synergies entre le Réseau des Nations Unies sur les migrations à l'échelle mondiale et la Coalition, tout en prenant acte du programme d'action et des mécanismes de suivi du Pacte mondial sur les migrations.

À ce jour, 14 réseaux de pays au total ont été établis dans les 18 pays de programme des Nations Unies en Europe de l'Est et en Asie centrale, tous coprésidés par l'OIM et le coordonnateur résident des Nations Unies (sauf en République de Moldova, où le réseau est coprésidé par l'OIM et le PNUD).

De plus, le Bureau régional de l'OIM à Vienne – en appui à une initiative dirigée par la plateforme de collaboration régionale pour l'Europe et l'Asie centrale, dont le président est le Secrétaire général adjoint, et les vice-présidents sont le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Directeur régional du PNUD, et dont l'OIM est un membre permanent – contribue à la création d'un site Web de gestion de l'information et des

93 OIM, s.d.h.
94 OIM, s.d.g.
95 CEE, s.d.a.
96 CEE, s.d.b.
97 CEE, s.d.c.
98 CEE, s.d.d.
99 CEE, s.d.e.

connaissances qui vise à améliorer la capacité du système des Nations Unies en Europe et en Asie centrale à aider les coordonnateurs résidents, les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements à mettre en œuvre le Programme 2030.

En outre, après cinq années de mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD, le Département des affaires économiques et sociales (DESA) a invité des gouvernements, des organismes des Nations Unies et des parties prenantes de tous les secteurs à partager des avancées et des réussites sanctionnées par des résultats et des effets et susceptibles d'être reproduites et étendues. En réponse, l'OIM a soumis plusieurs projets, dont 10 ont été sélectionnés et reconnus comme étant des accélérateurs de la réalisation du Programme 2030. Parmi eux, quatre sont menés dans la région de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale[100].

Globalement, on peut affirmer que la migration est prise en compte dans toutes les analyses communes de pays des Nations Unies ainsi que dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Par ailleurs, à la demande des coordonnateurs résidents des 18 pays de programme d'Europe et d'Asie centrale, le Bureau régional de l'OIM à Vienne a coordonné la mise en œuvre de la formation intitulée « Renforcement du système des Nations Unies pour la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations ». Celle-ci a été dispensée par les équipes de pays en Arménie, en Géorgie et en Ukraine en juillet 2021, et par l'OIM et le PNUD (responsables du groupe de travail restreint 2.1 du Réseau des Nations Unies sur les migrations) en Bosnie-Herzégovine en novembre[101].

L'inclusion des migrants dans les programmes de vaccination contre la COVID-19 étant devenue une priorité mondiale cette année, le Bureau régional de l'OIM à Vienne, avec l'appui de celui du Caire, a réalisé une courte vidéo afin d'aider les bureaux extérieurs à promouvoir cette mesure[102].

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional de Vienne, 2020

19 pays et le Kosovo[a] ont bénéficié d'opérations de l'OIM liées à la COVID-19.

5,8 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

1 411 253 personnes ont bénéficié d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liés à la COVID-19[b].

6 638 migrants en détresse en raison de la COVID-19 ont bénéficié d'une aide au retour[b].

1 950 481 personnes ont reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) (notamment des articles d'hygiène) et bénéficié de services visant à favoriser l'adoption de mesures de prévention de la COVID-19[b].

2 384 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés par l'OIM[b].

2 134 personnes ont bénéficié d'un appui aux moyens de subsistance.

Remarques : a) les références au Kosovo doivent être comprises à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies; b) chiffres tirés de l'enquête mondiale réalisée par le Siège, totaux pour la région de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale.

100 Programme d'appui préalable à l'emploi pour les Syriens bénéficiant d'une protection temporaire et les communautés d'accueil en Turquie (Turquie); Programme de renforcement et d'aide des petites et moyennes entreprises (Let's Grow This Business) (Turquie); La diaspora arménienne soutient les efforts de lutte contre la COVID-19 (Arménie); Stratégie nationale en matière de migration et Plan d'action 2019-2022 (Albanie).

101 *Ibid.*

102 Vidéo disponible à l'adresse www.youtube.com/watch?v=42x2iBqIJFM.

Bureau régional pour l'Espace économique européen, l'Union européenne et l'OTAN

Le Bureau régional pour l'Espace économique européen (EEE), l'Union européenne et l'OTAN à Bruxelles a été établi en septembre 2011, au moment où le Traité de Lisbonne (2009), l'élargissement de l'UE et l'approfondissement de la coopération avaient renforcé l'importance des politiques de migration et d'asile. L'Europe était également confrontée à un relèvement inégal de la crise économique et financière mondiale – les taux de chômage dans certains pays restant indéfectiblement élevés – et à plusieurs crises en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, qui exacerbaient les inquiétudes quant à la pression migratoire. L'association de ces problèmes internes et externes a contribué à détériorer l'image de certaines catégories de migrants dans l'opinion, intensifiant la xénophobie. Dans le même temps, la facilitation de l'immigration d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, l'intégration des migrants et la réinstallation des réfugiés étaient mises en avant dans le cadre de l'approche globale de la migration de l'UE.

Dans ce contexte, le nouveau Bureau régional à Bruxelles s'est efforcé de promouvoir les objectifs mondiaux de l'OIM en nouant des partenariats stratégiques avec les institutions de l'UE, les États membres de l'UE et d'autres pays de la région afin de promouvoir une gestion des migrations soucieuse des migrants et fondée sur les droits, et de collaborer avec les États pour relever les défis migratoires, notamment les crises complexes, les situations d'urgence, les difficultés socioéconomiques et les flux mixtes. Il a été chargé d'améliorer et de garantir la qualité et la cohérence des politiques, des programmes et des projets élaborés et mis en œuvre dans la région, et plus généralement des programmes financés par l'UE. L'OIM a défini (en juillet 2012) et élargi (en février 2016) un cadre stratégique de coopération avec la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (HOME), la Direction générale des partenariats internationaux (INTPA), la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO) et la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (NEAR) de la Commission européenne, ainsi qu'avec le Service européen pour l'action extérieure.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional de Bruxelles, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	Au titre des programmes humanitaires mis en œuvre dans la région : 50 534 Au titre des programmes de réinstallation, de relocalisation et d'aide humanitaire au sein de l'EEE : 14 329 (11 266 personnes réinstallées et bénéficiaires d'une aide humanitaire, 3 063 personnes relocalisées) Personnes aidées au titre de l'aide aux migrants vulnérables : 2 004 Migrants aidés au titre de l'aide au retour volontaire et à la réintégration : 16 449
Nombre de projets menés par l'OIM	Programmes de réinstallation, de relocalisation et d'aide humanitaire au sein de l'EEE : 30 Programmes humanitaires : 6 Projets actifs de lutte contre la traite : 29 Projets actifs d'aide au retour volontaire et à la réintégration, et d'aide à la réinstallation : 41 Appui aux projets mis en œuvre en dehors de la région : 105 Migration et santé : 7 Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain : 54 projets actifs en 2020
Nombre d'États Membres dans la région	32
Nombre de bureaux	28 bureaux de pays

Effectifs	2 853
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	103
Principaux domaines d'action	Protection et aide aux migrants (aide aux migrants vulnérables, aide au retour volontaire et à la réintégration, lutte contre la traite d'êtres humains, protection des enfants migrants, réinstallation, voies complémentaires et relocalisation) ; transition et relèvement post-crise (relèvement, solutions durables et réduction des risques de catastrophe, transition et stabilisation, soutien électoral) ; aide humanitaire et protection civile (levée de fonds pour des projets humanitaires, élaboration de politiques et de stratégies relatives à l'aide humanitaire) ; gestion de l'immigration et des frontières (Mécanisme européen de renforcement des capacités de réadmission [EURCAP], inclusion des migrants et cohésion sociale, mobilité de la main-d'œuvre et recrutement éthique, migration et développement) ; santé dans le contexte migratoire (politiques et cadres juridiques en matière de santé, systèmes de santé soucieux des migrants, suivi de la santé des migrants) ; coopération entre l'OIM et l'UE dans le monde (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient, Europe du Sud-Est et de l'Est) ; communication et sensibilisation aux politiques.
Principales publications	• « Intégrer la migration dans les réponses socioéconomiques à la COVID-19 », boîte à outils à l'usage des partenaires de développement afin qu'ils tiennent systématiquement compte de la migration dans la coopération et le développement international[103]. • *Driving Migrant Inclusion Through Social Innovation: Lessons for Cities in a Pandemic* (publication conjointe avec MPI Europe dans le cadre du projet ADMin4ALL)[104]. • *Principles and Approaches to Guide the Relocation and Integration of UAC from Greece to Other EU Member States*[105]. • *IOM's Recommendations to the German Presidency of the Council of the EU as well as to the Croatian Presidency*[106]. • *IOM Views on the Roadmap for the EU's New Pact on Migration and Asylum*[107].
Regional webpage	https://eea.iom.int/
Regional Strategy	*European Economic Area, Switzerland and the United Kingdom Regional Strategy 2020–2024*[108].

103 IOM, 2020o.
104 MPI and IOM, 2020.
105 IOM, 2020p.
106 IOM, 2020q.
107 IOM, 2020r.
108 IOM, 2020s.

Principaux faits nouveaux concernant le Bureau régional de Bruxelles depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

La gestion des migrations, la coordination avec l'UE et la coopération sont restées les grandes priorités politiques de la région après l'arrivée de plus d'un million de migrants et réfugiés en Europe en 2015-2016. En 2016, l'UE a étendu le mandat de Frontex, qui est officiellement devenue l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. La déclaration conjointe de l'UE et de la Turquie en mars 2016 et d'autres facteurs ont permis de réduire le nombre de traversées de la Méditerranée et d'arrivées irrégulières dans l'UE dans les années qui ont suivi. Étant donné les dizaines de milliers de migrants et de réfugiés présents en Grèce, l'OIM a intensifié son appui au Gouvernement de ce pays dans le cadre de plusieurs programmes financés par l'UE, portant notamment sur la gestion des sites, la protection des groupes vulnérables et l'intégration des réfugiés. Au titre de ces mêmes programmes, entre 2016 et 2018, l'OIM a facilité la relocalisation de quelque 35 000 demandeurs d'asile au départ de la Grèce et de l'Italie vers d'autres pays de l'UE. Aujourd'hui, elle continue de faciliter la relocalisation de réfugiés et de migrants vulnérables dans d'autres pays européens dans le cadre de projets distincts lancés par la Grèce, l'Italie et Malte.

Entre 2016 et 2020, le nombre de demandes d'asile déposées dans l'UE est resté plus élevé que le nombre d'arrivées irrégulières par les frontières maritimes et terrestres ; si les arrivées par la mer via la route de la Méditerranée orientale et celle de la Méditerranée centrale ont considérablement diminué à compter de 2016, la route de la Méditerranée occidentale et celle qui relie l'Afrique de l'Ouest et l'océan Atlantique vers les Îles Canaries ont connu une hausse d'activité entre 2018 et 2021. L'arrivée par la mer de plus de 23 000 personnes dans les Îles Canaries en 2020 a mis les capacités d'accueil des îles à rude épreuve, à un moment où la COVID-19 compliquait encore la situation. En février 2021, l'OIM a commencé à prêter son concours à l'Espagne grâce à un financement de l'UE, en ouvrant un centre d'accueil d'urgence à Tenerife qui propose aux migrants un abri, des services de protection et une assistance médicale et juridique, entre autres. Bien que le nombre global d'arrivées de migrants ait diminué, le nombre de décès en Méditerranée reste extrêmement élevé, alors que l'impossibilité d'effectuer des recherches et des sauvetages et d'assurer le débarquement de migrants font la une des journaux et que les opérations de sauvetage des ONG sont controversées. En juin 2018, face à cette situation, l'OIM et le HCR ont conjointement proposé à l'UE de mettre en place un arrangement régional offrant la garantie que les personnes secourues en mer sont systématiquement débarquées.

L'UE et ses États membres ont étendu leur coopération avec l'OIM dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique et du Groupe spécial tripartite de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Nations Unies sur la situation des migrants et des réfugiés immobilisés en Libye. En décembre 2016, l'UE, les Gouvernements de l'Allemagne et de l'Italie et l'OIM ont lancé l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique afin d'aider les pays africains à renforcer leur gouvernance des migrations, de sauver des vies, et de protéger et d'aider les migrants le long des principales routes migratoires en Afrique. Dans le cadre de ses interventions et programmes dans la région, l'OIM collabore avec des États et des institutions de l'UE dans le but d'harmoniser la gestion des migrations irrégulières et des frontières, tout en facilitant la migration de la main-d'œuvre et la mobilité des compétences afin de répondre à l'évolution démographique et aux besoins en main-d'œuvre des marchés. L'Organisation a étendu les programmes qui promeuvent l'intégration de la migration dans la coopération en faveur du développement et participe activement à l'élaboration des politiques relatives à la migration et au changement climatique dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Elle a aussi soumis des recommandations sur les propositions de la Commission européenne concernant un Nouveau pacte sur la migration et l'asile, qui a été présenté en septembre 2020.

En février 2021, le Bureau régional de Bruxelles a publié ses priorités stratégiques pour l'EEE, la Suisse et le Royaume-Uni pour la période 2020-2024, reprenant des éléments clés de la Vision stratégique générale de l'OIM afin de répondre aux besoins émergents dans la région. Étant donné les réalités migratoires et les tendances politiques dans chacun des pays de la région, l'objectif stratégique général est de parvenir à des migrations sûres, ordonnées et régulières afin d'améliorer le bien-être des migrants et des sociétés à la faveur d'une approche de la gouvernance des migrations et de la mobilité vers, depuis et dans la région fondée sur les droits et associant l'ensemble des pouvoirs publics, qui soit cohérente, globale et équilibrée. La stratégie susmentionnée précise également comment l'OIM dans la région s'efforcera de gérer les tendances, les défis et les chances actuels et futurs en matière de migration et de déplacements à l'échelle régionale et interrégionale, notamment dans le cadre d'une collaboration avec des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires.

La pandémie de COVID-19 a engendré une crise de la mobilité aux répercussions économiques, sociales et humanitaires sans précédent dans la région. En effet, la fermeture des frontières et les restrictions appliquées aux voyages à l'intérieur des pays ont changé les schémas de mobilité du fait de la suspension des liaisons aériennes, de la modification des systèmes de gestion des migrations et des frontières, et de la méfiance croissante envers les mouvements transfrontaliers et les non-résidents. Des migrants, notamment des travailleurs saisonniers, des réfugiés et des demandeurs d'asile, se sont trouvés bloqués après la fermeture soudaine et non coordonnée des frontières, incapables de quitter des lieux temporaires. Dans le même temps, de nombreux pays de la région ont enregistré de graves pénuries de travailleurs agricoles et autres travailleurs essentiels en raison de la perturbation des migrations saisonnières et circulaires. Les restrictions liées à la pandémie dans les pays et régions voisins se sont traduites par une réduction sensible des arrivées irrégulières par mer et par terre sur toutes les routes menant à l'UE à la fin de 2020, mais des mouvements irréguliers sont réapparus au début de 2021 sur les routes de l'Afrique de l'Ouest et de l'océan Atlantique, et de la Méditerranée centrale.

La riposte de l'OIM à la pandémie dans la région, en 2021, s'est appuyée sur un solide plan de riposte à la crise de COVID-19 et de relèvement, fondé sur le plan de 2020, qui englobait une aide vitale et une réponse aux besoins humanitaires, des initiatives visant à atténuer les incidences de la COVID-19 sur les migrants et les sociétés, un appui au relèvement et à la résilience, ainsi qu'une planification à long terme du développement durable. Le Bureau régional de Bruxelles et les bureaux de la région ont adapté leurs modalités de travail, leurs services et leur assistance aux migrants en négociant avec l'UE et les États Membres une flexibilité accrue en matière de programmation, en transférant des services en ligne, en adoptant des modalités de mise en œuvre des services à distance et en passant à la communication numérique, tout en fournissant une aide directe aux migrants bloqués dans le cadre de leurs activités de protection lorsque cela était possible. L'aide au retour volontaire et à la réintégration, les réinstallations et les relocalisations ont été temporairement suspendus, mais ils ont repris dans les plus brefs délais. Les modalités d'enregistrement, l'accompagnement psychosocial et les orientations virtuels ont été expérimentés dans le cadre de l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Des informations sur les mesures relatives à la COVID-19 ont été fournies.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES, ET AMÉRIQUE DU NORD

Bureau régional pour l'Amérique du Sud

Des bureaux de l'OIM ont été ouverts en Argentine en 1953 afin d'élaborer des programmes de coopération technique entre les pays de la région. Créé en 2011, le bureau de pays pour l'Argentine avait pour mission de mener des projets répondant aux besoins particuliers au niveau local. Le Bureau pour le Cône Sud est ensuite devenu le Bureau régional à fonctions de coordination et d'appui aux activités de l'OIM dans la région. Actuellement, le Bureau régional couvre 10 pays d'Amérique du Sud (voir la figure I) et travaille en étroite concertation avec le Bureau de l'Envoyé spécial pour la situation au Venezuela, créé en 2018 et basé au Panama.

Le Bureau régional de Buenos Aires assure le secrétariat technique de la Conférence sudaméricaine sur la migration (SACM), et collabore étroitement avec le Marché commun du Sud et ses différents organes, surtout le Forum spécialisé sur la migration (FEM-MERCOSUR). Il collabore aussi étroitement avec le Réseau interaméricain sur la migration (RIAM). Avec l'ancienne présidence argentine temporaire de la SACM, l'OIM a coordonné l'établissement, en 2020, de six groupes de travail s'occupant des domaines thématiques suivants : genre et migration; migration, environnement et changement climatique; intégration de la main-d'œuvre; gestion des frontières; traite d'êtres humains; et enfants et adolescents migrants. Le Bureau régional a facilité une réunion en septembre 2021 entre la SACM et la Conférence régionale sur la migration[109] (CRM) visant à définir un programme de travail commun sur les questions de migration, qui a marqué une étape importante dans la collaboration en matière de gestion des migrations en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Faits et chiffres clés sur le Bureau régional de Buenos Aires et les bureaux de pays de la région, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide	2 722 524 migrants bénéficiaires d'une aide dans le cadre d'interventions liées à la COVID-19 en 2020
Nombre de projets menés par l'OIM	86 (en juin 2021)
Nombre d'États Membres dans la région	10
Nombre de bureaux	10 bureaux de pays,1 Bureau de l'Envoyé spécial pour la situation au Venezuela,1 Bureau régional, 59 bureaux auxiliaires (en septembre 2021)
Effectifs	1 004 (en septembre 2021)
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	29 (en septembre 2021)
Principaux domaines d'action	Protection et assistance aux migrants vulnérables; migration et développement; migration de la main-d'œuvre; migration, environnement et changement climatique; situations d'urgence et gestion des risques; migration et santé; politiques et liaison; gestion des données et de l'information; recherches sur la migration; gestion des connaissances; communication et presse; migration et villes; gestion intégrée des frontières.

109 La Conférence régionale sur la migration est un processus consultatif régional, connu sous le nom de Processus de Puebla, qui compte des États Membres d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale.

Principales publications	• *Revisión de los Marcos Normativos de Argentina, Estado Plurinacional de Bolivia, Chile, Perú y Uruguay*[110]. • *Diagnóstico sobre la situación e incidencia de la trata de personas en contextos humanitarios en América del Sur*[111]. • *Contributions from Colombia to the International Initiative for Reparations to Victims of Sexual Violence in the Framework of the Armed Conflict*[112]. • *Migrantes en la República Argentina : Inserción en el mercado de trabajo*[113]. • *Evaluating the Evidence: Climate change and migration in Peru*[114].
Page Web régionale	https://robuenosaires.iom.int/es
Stratégie régionale	*South America - Regional Strategy 2020–2024*[115].

Figure 1 : L'OIM en Amérique du Sud
(bureaux et bureaux auxiliaires)

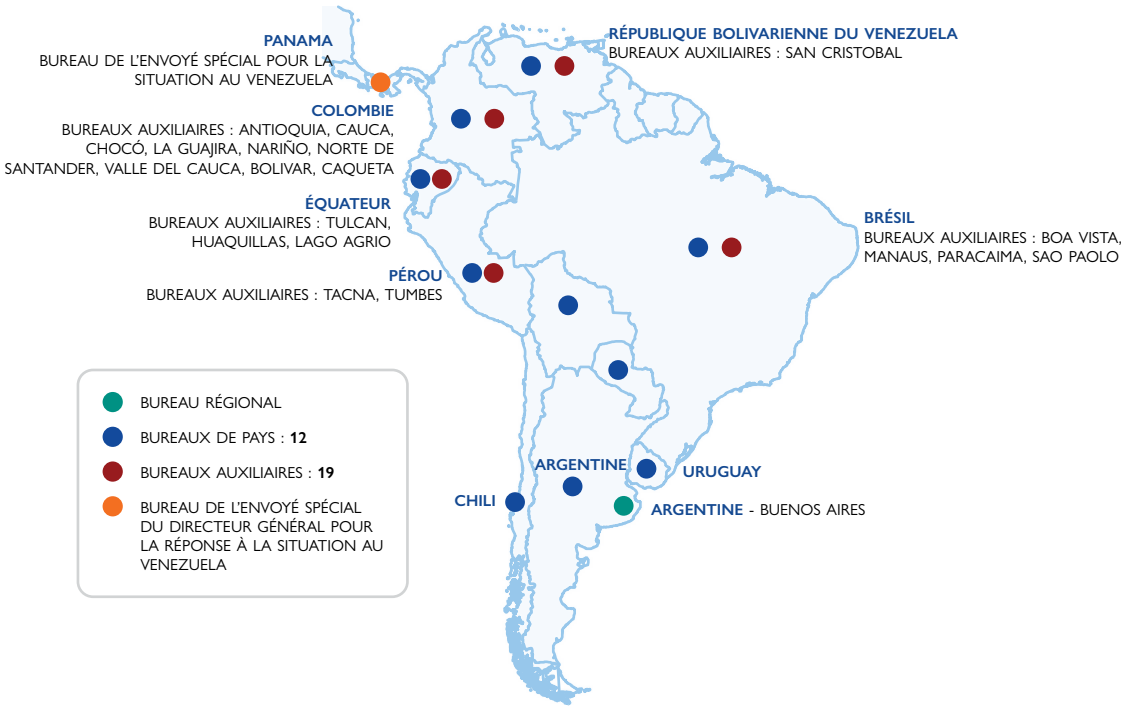

Remarque : Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

110 Veiga, 2021.
111 Ferreira, 2020.
112 OIM, 2020t.
113 Rubinstein et Lieutier, 2020.
114 Bergmann *et al.*, 2021.
115 OIM, 2020u.

Principaux faits nouveaux concernant le Bureau régional de Buenos Aires depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

Les inégalités socioéconomiques structurelles qui caractérisent la région, aggravées par les effets de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'instabilité politique, la violence et les catastrophes, se sont traduites par une hausse et une diversification des processus migratoires observés dans la région ces dernières années. Dans un contexte de pandémie et de fermetures connexes de frontières sans précédent, de nouveaux schémas migratoires sont apparus, notamment des mouvements irréguliers.

Depuis la mi-2020, quelque 10,9 millions de migrants internationaux venant de différents pays de la région ou du monde vivent en Amérique latine[116]. Parmi eux, 80 % sont des migrants intrarégionaux. La migration en provenance du Venezuela est la plus importante d'un point de vue quantitatif (on estime que plus de 4,6 millions de Vénézuéliens avaient quitté le pays au 30 juin 2021)[117]. Le conflit interne en Colombie a entraîné des mouvements et des déplacements significatifs, tant à l'intérieur du pays que vers d'autres pays, notamment les pays voisins (principalement le Chili, l'Équateur et la République bolivarienne du Venezuela)[118].

Ces dix dernières années, la région a enregistré des mouvements accrus de migrants caribéens (plus particulièrement haïtiens et cubains) et de migrants extrarégionaux originaires d'Afrique et d'Asie. Des migrations extrarégionales irrégulières ont été observées en Amérique latine (commençant, dans certains cas, au Chili) et en Amérique centrale, en particulier en 2021. Toutefois, ces mouvements sont surtout observables dans le bouchon du Darien, situé de part et d'autre de la frontière entre la Colombie et le Panama. De nombreux migrants caribéens en transit dans la région ont d'abord résidé légalement dans des pays tels que le Brésil et le Chili, où ils ont eu des enfants qui y ont acquis la nationalité, puis ils ont migré en raison de plusieurs facteurs de répulsion et d'attraction.

Le Bureau régional pour l'Amérique du Sud mène ses interventions conformément à la Vision stratégique de l'OIM, entre autres cadres mondiaux, qu'il concrétise dans le cadre de sa stratégie régionale 2020-2024 qui définit les mesures prioritaires pour l'Amérique du Sud et s'aligne sur les cinq grandes priorités opérationnelles régionales suivantes : a) l'aide humanitaire et l'aide d'urgence ; b) la régularisation ; c) l'intégration ; d) la lutte contre la xénophobie ; e) la migration, l'environnement et le changement climatique.

Faits saillants concernant les programmes

Réponse régionale aux flux migratoires mixtes du Venezuela. Le Bureau de l'Envoyé spécial pour la réponse régionale à la situation au Venezuela collabore étroitement avec le HCR et le Représentant spécial conjoint de l'OIM et du HCR. Après avoir été désignés comme cochefs de file de la réponse régionale, l'OIM et le HCR ont établi une Plateforme régionale de coordination interinstitutions (appelée R4V, Response for Venezuela) qui couvre 17 pays et regroupe environ 200 organisations, dont des organismes des Nations Unies et des ONG.

Renforcement du rôle de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations en Amérique du Sud incombant à l'OIM. Le Bureau régional de Buenos Aires a activement participé à la création de la Coalition thématique axée sur la mobilité humaine des Nations Unies, qui assure les fonctions de Réseau régional des Nations Unies sur les migrations, et plus particulièrement de son groupe de travail 1 : Réseau régional des Nations Unies sur la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial sur les migrations en Amérique latine et

116 DESA, 2021.
117 R4V, 2021.
118 DESA, 2021.

dans les Caraïbes. En septembre 2021, sept réseaux des Nations Unies sur les migrations avaient été créés, six pays avaient approuvé le mandat de leur réseau, et deux pays avaient entrepris d'élaborer un plan de travail.[119]

Dans le domaine de l'aide humanitaire et de l'aide d'urgence, plus particulièrement dans le cadre de la riposte et du relèvement de la COVID-19, le Bureau régional publie chaque mois un rapport de situation sur la pandémie et, en coordination avec le Bureau régional de San José, a récemment publié le document *Strategic Response and Recovery Plan for COVID-19 in Latin America and the Caribbean*[120]. De plus, afin de répondre aux besoins sanitaires des migrants et d'améliorer la disponibilité des services de santé et leur accès, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le Bureau régional coordonne et appuie la mise en œuvre de **programmes de santé complets en Amérique du Sud**, comprenant une assistance sanitaire directe grâce à des interventions à base communautaire, la surveillance des maladies, des activités de promotion de la santé et de l'éducation sanitaire, des soins préventifs et des dépistages, ainsi que des soins curatifs aux migrants et aux populations mobiles. En outre, l'OIM œuvre en faveur de la protection des migrants en situation de vulnérabilité, en leur fournissant une aide et un soutien.

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional de Buenos Aires, 2020

10 pays dans lesquels l'OIM a mené des interventions liées à la COVID-19.

17,3 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19.

2 373 389 de personnes ont bénéficié d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liés à la COVID-19.

8 426 personnes ont bénéficié d'une forme ou d'une autre d'aide au retour.

255 418 personnes ont reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH).

1 000 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés.

84 291 personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance.

Par ailleurs, le Bureau régional a entrepris de renforcer ses activités de gestion des connaissances au sein de l'OIM et auprès de ses partenaires en établissant un pôle régional et une stratégie régionale de gestion des connaissances, afin d'encourager une culture du partage, de l'apprentissage et de l'utilisation des expériences et des bonnes pratiques, y compris sur la régularisation. Cette approche est particulièrement pertinente dans les pays à revenu intermédiaire de la région où l'institutionnalisation est élevée.

Deux projets régionaux sur la mobilité humaine et la gestion des frontières sont actuellement en cours, qui concernent a) une étude pilote visant à déterminer la faisabilité d'un dossier de santé personnel électronique pour les migrants en Colombie et en Équateur, qui garantirait la continuité des soins pour les migrants et les populations mobiles ; et b) une plateforme numérique sur la COVID-19 indiquant les restrictions à la mobilité en vigueur par pays[121].

Le Bureau de l'Envoyé spécial pour la réponse régionale à la situation au Venezuela et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont réalisé une étude (à paraître) au Chili et au Paraguay sur les possibilités permettant aux migrants de contribuer au relèvement économique de la région après la COVID-19. Cette étude servira à élaborer un guide méthodologique sur la conduite de ce type d'études. De plus, il est prévu

119 Yates, 2021.
120 OIM, 2021t.
121 Suramérica Abierta, s.d.

de mettre au point une boîte à outils à l'usage des gouvernements d'Amérique du Sud, qui fournira aux parties prenantes des bonnes pratiques et des outils sur l'intégration et la réintégration socioéconomiques.

Afin de lutter contre la xénophobie, le Bureau régional a élaboré un programme de formation pour journalistes, en coordination avec la Gabo Foundation, et a organisé une cérémonie de remise de prix et un atelier d'apprentissage avec des journalistes de premier plan de la région, afin de sensibiliser aux contributions positives de la migration au développement durable.

Pour faire mieux connaître les politiques et renforcer les interventions concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique, le Bureau régional a organisé un atelier avec des États Membres de la SACM. Il s'agissait de promouvoir les directives régionales sur les déplacements transfrontaliers et l'aide aux migrants en cas de catastrophe.

Enfin, concernant la migration et le développement, l'OIM aide les gouvernements de la région à donner des moyens d'action à leurs diasporas respectives. Une évaluation innovante a été réalisée en 2021 dans plusieurs pays de la région et en Europe afin d'analyser les tendances, les chances et les défis qui se présentent dès lors qu'il est admis que, souvent, les diasporas s'organisent en groupes et associations plus vastes à l'échelle régionale.

Bureau régional pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes

Dans le cadre de la réforme organisationnelle et en considération de la complexité et de la portée croissantes de la migration dans la région, l'OIM a créé le Bureau régional de San José en 2011. Celui-ci supervise et coordonne les activités de l'OIM mises en œuvre par les bureaux de pays et les bureaux auxiliaires en étroite collaboration avec les États Membres, les organisations, processus et initiatives régionaux, les organismes des Nations Unies, la société civile et d'autres parties prenantes pertinentes. La région accueille également le Bureau de pays à fonctions de mobilisation des ressources, à Washington; le Bureau de pays à fonctions de coordination pour les Caraïbes, au Guyana; le Bureau de l'Envoyé spécial du Directeur général pour la réponse régionale à la situation au Venezuela, au Panama; le Centre administratif (mondial) à Panama, et le Bureau spécial de liaison à New York.

Faits et chiffres clés concernant le Bureau régional de San José, 2020	
Nombre de migrants bénéficiaires d'une aide[122]	Lutte contre la traite et mesures visant à remédier à la vulnérabilité des migrants face à la violence, à l'exploitation et à la maltraitance : 14 165 Mise en œuvre de solutions durables : 148 042 Transition, relèvement et stabilisation : 36 257
Nombre de projets menés par l'OIM	104
Nombre d'États Membres dans la région	25
Nombre de bureaux	Bureaux de pays : 20; bureaux auxiliaires : 41
Effectifs	1 017
Nombre de nationalités représentées au sein du personnel	72

122 Nombre total de migrants bénéficiaires d'une aide dans des domaines plus représentatifs et/ou pour lesquels on dispose de davantage de données. Chiffres tirés des rapports de pays 2020.

Principaux domaines d'action	Appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Pacte mondial sur les migrations; réduction des risques de catastrophe, prévention des déplacements et aide aux populations déplacées; migration, environnement et changement climatique; protection des migrants et aide aux personnes de retour au pays et aux migrants en situation de vulnérabilité, y compris les migrants extrarégionaux; lutte contre la traite; lutte contre la xénophobie et la discrimination; gestion des frontières; promotion de voies de migration régulières et de la régularisation, y compris les programmes de migration de main-d'œuvre; soutien aux pays en matière de données sur la migration aux fins d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels; participation des diasporas au développement durable.
Principales publications	• *La Movilidad Humana Derivada de Desastres y el Cambio Climático en Centroamérica*[123]. • *Mecanismos Sobre Migración Laboral en Mesoamérica*[124]. • *Informe Anual Programa de Retorno Voluntario Asistido (RVA). México y países del norte de América Central*[125]. • *El Tráfico Ilícito de Migrantes en América Central y México en el Contexto de la COVID-19*[126]. • *Migración Extraregional en Sudamérica y Mesoamérica : Perfiles, experiencias y necesidades*[127]. • *DTM Regional Overview: Countries Impacted by Hurricanes Eta and Iota in Latin America and the Caribbean*[128].
Page Web régionale	https://rosanjose.iom.int/en
Stratégie régionale	• *Central America, North America and the Caribbean - Regional Strategy 2020–2024*[129].

Principaux faits nouveaux concernant le Bureau régional de San José depuis que l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies

La région Amérique centrale, Amérique du Nord et Caraïbes est caractérisée par une grande diversité. Elle compte 25 pays et de nombreux territoires, et sa population s'élevait à 589,03 millions d'habitants en 2020. Il existe d'importants écarts de revenu, entre et dans les pays. La plupart des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes font face à des risques élevés en raison de leur exposition à des aléas naturels et d'origine humaine, et à des vulnérabilités particulières comme la pauvreté et les inégalités, ainsi qu'une incapacité d'adaptation. L'absence de perspectives d'emploi, des revenus bas, des conditions de travail médiocres ou informelles, la violence (y compris la violence sexiste), la criminalité organisée, la persécution, l'insécurité associée à la pauvreté, ainsi que les sécheresses

123 OIM, 2021u.
124 Chaves et Aragón, 2021.
125 OIM, 2021v.
126 OIM, 2020v.
127 OIM, 2019b.
128 OIM, 2020w.
129 OIM, 2020x.

et les inondations aggravées par l'impossibilité d'accéder à des services sociaux efficaces, et la proximité avec les États-Unis d'Amérique en font une région dont les habitants ont tendance à émigrer.

Afin de garantir une approche stratégique cohérente et complète conforme à la Vision stratégique de l'OIM, le Bureau régional de San José a élaboré une stratégie régionale pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes pour 2020-2024. Celle-ci identifie des défis, des chances et des priorités clés en matière de migration qui s'articulent autour de trois piliers : a) la résilience : lutter contre les facteurs néfastes de migration; b) la mobilité : faciliter des formes de migration sûres, régulières et ordonnées; c) la gouvernance : être un leader et un partenaire de confiance et efficace dans les initiatives et processus bilatéraux, régionaux et mondiaux pertinents.

Les approches programmatiques abordent plusieurs thèmes :

En réponse aux innombrables aléas naturels soudains et à évolution lente, l'OIM a aidé les gouvernements à renforcer les politiques publiques visant à réduire les risques de catastrophe, à prévenir les déplacements et à porter assistance aux populations déplacées. Elle a aussi lancé des programmes de transition et de relèvement post-crise, en particulier dans les Caraïbes.

En 2020, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'OIM ont signé un accord visant à améliorer la santé de 75 millions de migrants dans les Amériques en transposant à plus grande échelle des interventions coordonnées et en renforçant les efforts de sensibilisation afin de tenir compte des besoins particuliers des migrants en matière de santé. La riposte de l'OIM à la COVID-19 est axée sur la prévention, l'accès des personnes touchées aux services de base et l'atténuation des effets socioéconomiques de la pandémie.

En ce qui concerne la protection et l'aide aux migrants, l'OIM fournit un soutien aux personnes de retour en El Salvador, au Guatemala, en Haïti et au Honduras sou la forme d'une aide humanitaire, d'une distribution de nourriture, d'un transport et de services médicaux et psychosociaux. Le long de la frontière entre Haïti et la République dominicaine, des centres de documentation frontaliers créés avec le concours de l'OIM orientent les migrants de retour vulnérables. L'OIM aide aussi des gouvernements à accueillir ces groupes de personnes et à garantir leur réintégration durable au-delà de l'assistance initiale.

L'OIM et le HCR codirigent la réponse régionale à la situation des réfugiés et des migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela qui souhaitent exercer leurs droits fondamentaux, avoir accès à des services et à une protection, subvenir à leurs besoins et réussir leur intégration socioéconomique. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, l'OIM aide à résoudre les difficultés que posent les migrants extrarégionaux qui entrent au Panama, notamment en collectant des données grâce à la Matrice de suivi des déplacements et en soutenant les centres d'accueil de migrants.

Grâce à une collaboration interorganisations, les États Membres de la Conférence régionale sur la migration ont élaboré des lignes directrices sur la protection de l'enfance. Au Nicaragua, l'OIM a formé des fonctionnaires à la prise en charge des enfants et adolescents migrants non accompagnés, et a mené des campagnes de communication sur ce sujet en appliquant la méthode de la communication pour le développement (C4D).

Les activités de lutte contre la traite de l'OIM ont revêtu la forme de procédures opérationnelles permanentes, de formations, d'études à l'usage de partenaires et d'un soutien continu aux coalitions nationales de lutte contre la traite d'êtres humains et à la Coalition régionale de lutte contre la traite et le trafic illicite. La fourniture d'une aide d'urgence, à court ou moyen terme, aux victimes de la traite, notamment en pourvoyant à leurs besoins de base et en leur offrant des services médicaux et une assistance juridique, reste une priorité absolue pour l'OIM.

Le soutien programmatique de l'OIM à la Conférence régionale sur la migration sur les questions relatives au genre et aux femmes dans le contexte de la mobilité comprend l'élaboration de lignes directrices sur l'assistance et la protection, et l'organisation de trois réunions annuelles.

Dans toute la région, l'Organisation a promu les voies de migration régulières et la régularisation par des pratiques exemplaires qui ont débouché sur : la délivrance de jusqu'à 14 400 visas facilités chaque année par le Centre de demandes de visa brésilien implanté en Haïti ; un plan d'enregistrement pour plus de 16 000 migrants vénézuéliens à Trinité-et-Tobago ; des campagnes C4D et des ateliers visant à prévenir la migration irrégulière.

L'OIM a évalué des systèmes de gestion des frontières et des initiatives de données biométriques. En Haïti, elle aide à équiper les points d'entrée officiels du Système MIDAS d'information et d'analyse des données sur la migration, afin d'enregistrer et d'identifier les voyageurs. Avec son appui, la Conférence régionale sur la migration a élaboré un programme de travail pluriannuel de lutte contre le trafic illicite, qui doit être mis en œuvre dans 11 pays de la région.

L'OIM a aidé des gouvernements à examiner et élaborer des politiques de migration de main-d'œuvre conformes aux normes internationales, qui ont débouché sur des lois, des études, des conseils techniques et à un renforcement des capacités. Le Bureau de l'OIM au Costa Rica a appuyé la mise en place d'un système de traçabilité de la migration de main-d'œuvre afin de suivre l'état de santé et les mouvements des migrants, qui a permis un flux circulaire de 15 000 travailleurs migrants en 2020 et 2021.

Dans la région, l'OIM a mis en œuvre des mesures ciblées de mobilisation de la diaspora, consistant à cartographier les compétences disponibles et les intérêts à soutenir les pays d'origine et de destination, à élaborer des boîtes à outils aux fins d'investissement de la diaspora en Jamaïque, et à renforcer les organisations de la diaspora vénézuélienne au Panama.

L'OIM a aidé des gouvernements d'Amérique centrale et des Caraïbes à améliorer leur capacité de collecte, d'analyse et d'utilisation des données sur la migration, afin de promouvoir l'élaboration de politiques et de stratégies migratoires nationales.

En sa qualité de coordonnatrice du Réseau des Nations Unies sur les migrations, l'OIM a accompli d'importants progrès en matière de renforcement des capacités à l'échelle nationale et régionale. Il existe sept réseaux nationaux sur les migrations et/ou groupes de travail équivalents au Costa Rica, en El Salvador, au

Faits saillants : Riposte de l'OIM à la COVID-19 au Bureau régional de San José, 2020

15 pays ont bénéficié d'interventions de l'OIM liées à la COVID-19[a].

19 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19[b].

7,5 millions de personnes ont bénéficié d'efforts de communication sur les risques et de mobilisation communautaire liés à la COVID-19[a].

460 personnes ont bénéficié d'une forme ou d'une autre d'aide au retour[a].

292 300 personnes ont reçu des fournitures essentielles en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH)[a].

15 558 tests de dépistage de la COVID-19 ont été réalisés[b].

9 185 personnes ont bénéficié d'un soutien aux moyens de subsistance[a].

a Bahamas, Belize, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, République dominicaine et Trinité-et-Tobago.

b COVID-19 Health Funding Tracker. Juillet 2021.

Guatemala, en Haïti, au Honduras, au Mexique et au Panama. Le Canada, El Salvador, le Honduras et le Mexique font partie de l'Initiative des pays champions.

L'OIM codirige, avec la CEPALC, le HCR et l'UNICEF, la Coalition thématique axée sur la mobilité humaine. En tant que groupe de travail de cette dernière, le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations codirigé par l'OIM et la CEPALC a procédé avec succès à son premier examen régional du Pacte mondial sur les migrations.

L'OIM a intégré la migration dans les analyses communes de pays et dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. À Cuba, elle a, pour la première fois, participé au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2020-2024.

Références*

Arora, S., K.D. Bhaukhandi et P.K. Mishra

2020 Coronavirus lockdown helped the environment to bounce back. *Science of the Total Environment*, vol. 742, no 140573. Disponible à l'adresse www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S004896972034095X.

Bergmann, J., K. Vinke, C.A. Fernández Palomino, C. Gornott, S. Gleixner, R. Laudien, A. Lobanova, J. Ludescher et H.J. Schellnhuber

2021 *Evaluación de la Evidencia : Cambio Climático y Migración en el Perú*. Potsdam Institute for Climate Impact Research. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://peru.iom.int/sites/peru/files/Documentos/UMMC_MIGRACION_CC_PERU_GLOBAL.pdf.

Chaves, M. et E. Aragón

2021 *Mecanismos Sobre Migración Laboral en Mesoamérica*. OIM, San José. Disponible à l'adresse https://kmhub.iom.int/sites/default/files/publicaciones/mecanismos-sobre-migracion.pdf.

Commission économique pour l'Europe (CEE)

n.d.a Coalitions et groupes thématiques. Disponible à l'adresse https://unece.org/issue-based-coalitions-and-groups.

n.d.b Coalition thématique sur l'égalité des sexes. Disponible à l'adresse https://unece.org/issue-based-coalition-gender-equality.

n.d.c Coalition thématique sur la santé et le bien-être. Disponible à l'adresse https://unece.org/issue-based-coalition-health-and-well-being.

n.d.d Coalition thématique sur les adolescents et les jeunes. Disponible à l'adresse https://unece.org/issue-based-coalition-adolescent-and-youth.

n.d.e Coalition thématique sur l'environnement et le changement climatique. Disponible à l'adresse https://unece.org/issue-based-coalition-environment-and-climate-change.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA)

2021 *International Migrant Stock 2020*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock.

Desjardins, J.

2019 How much data is generated each day? *eNewsWithoutBorders*, 15 avril. Disponible à l'adresse https://enewswithoutborders.com/2019/04/23/how-much-data-is-generated-each-day/.

Faist, T.

2004 The migration–security nexus: International migration and security before and after 9/11. Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration and Ethnic Relations. Université de Malmö. Disponible à l'adresse https://link.springer.com/chapter/10.1057/9781403984678_6.

** Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de l'élaboration du présent rapport.*

Ferreira, V.A.
2020 *Diagnóstico Sobre la Situación e Incidencia de la Trata de Personas en Contextos Humanitarios en América del Sur*. OIM, Panama. Disponible à l'adresse https://repositoryoim.org/bitstream/handle/20.500.11788/2301/ROBUE-OIM%20033.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Fotaki, M.
2014 Narcissistic elites are undermining the institutions created to promote public interest [blog]. London School of Economics, 21 février. Disponible à l'adresse https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/narcissism-and-perversion-in-public-policy/.

Freire-González, J. et D.F. Vivanco
2020 Pandemics and the environmental rebound effect: Reflections from COVID-19. *Environmental and Resource Economics*, 9 juillet, pp. 1-4. Disponible à l'adresse www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7346853/.

Friedman, T.
2016 *Thank You for Being Late: An Optimist's Guide to Thriving in the Age of Accelerations*. Farrar, Straus et Giroux, New York.

Gardini, G.L. (dir.publ.)
2020 *The World Before and After COVID-19: Intellectual Reflections on Politics, Diplomacy and International Relations*. European Institute of International Studies Press, Stockholm. Disponible à l'adresse www.ieeiweb.eu/wp-content/uploads/2020/06/Full_book_FINAL_EN2.0-UNIDO.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
2021 *Global Trends: Forced Displacement in 2020*. Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/flagship-reports/globaltrends/.

Hertog, S.
2019 The future of migrant work in the GCC: Literature review and a research and policy agenda. Consultation ministérielle du cinquième Dialogue d'Abou Dhabi, 16-17 octobre. Disponible à l'adresse http://eprints.lse.ac.uk/102382/1/Hertog_future_of_migrant_work_in_GCC_published.pdf.

Hirsh-Pasek, K., M. Schlesinger, R. Michnick Golinkoff et E. Care
2018 The New Humanism: Technology should enhance, not replace, human interactions [blog]. Brookings Institution, 11 juin. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/blog/education-plus-development/2018/06/11/the-new-humanism-technology-should-enhance-not-replace-human-interactions/.

Institut des politiques migratoires (MPI) Europe et Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2020 *Driving Migrant Inclusion Through Social Innovation EUROPE: Lessons for Cities in a Pandemic*. Bruxelles et Rome. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/driving-migrant-inclusion-through-social-innovation.

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)
2021 *Global Report on Internal Displacement 2021*. Genève. Disponible à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2021/.

International Annual Report Design Awards (IADA)

2021 2021 International Annual Report Design Award Winners. Disponible à l'adresse www.iada-award.co.uk/winner.php.

Juskalian, R.

2018 Inside the Jordan refugee camp that runs on blockchain. *MIT Technology Review*, 12 avril. Disponible à l'adresse www.technologyreview.com/2018/04/12/143410/inside-the-jordan-refugee-camp-that-runs-on-blockchain/.

Kitimbo, A.

2021 Mobile money and financial inclusion of migrants in sub-Saharan Africa. In *Research Handbook on International Migration and Digital Technology* (M. McAuliffe, dir.publ.). Edward Elgar, Cheltenham.

Latonero, M., K. Hiatt, A. Napolitano, G. Clericetti et M. Penagos

2019 *Digital Identity in the Migration & Refugee Context: Italy Case Study.* Coalizione Italiana Libertà e Diritti Civili (CILD), Rome. Disponible à l'adresse https://datasociety.net/wp-content/uploads/2019/04/DataSociety_DigitalIdentity.pdf.

Martin, S.F.

2014 *International Migration, Evolving Trends from Early Twentieth Century to Present*. Cambridge University Press, Cambridge. Disponible à l'adresse www.cambridge.org/core/books/international-migration/60893845597CB52B99F9C3ECC72199ED.

Mauldin, J.

2018 The age of change is coming, and these tech trends will drive economic growth. *Forbes*, 29 août. Disponible à l'adresse www.forbes.com/sites/johnmauldin/2018/08/29/the-age-of-change-is-coming-and-these-tech-trends-will-drive-the-next-decades-economic-growth/#6e78467131fd.

McAuliffe, M.

2016 How transnational connectivity is shaping irregular migration: Insights for migration policy and practice from the 2015 irregular migration flows to Europe. *Migration Policy Practice*, vol. 6, nº 1, pp. 4-10. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/migration-policy-practice-vol-vi-number-1-february-march-2016.

2018 The link between migration and technology is not what you think. Programme de travail, Forum économique mondial, 14 décembre. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2018/12/social-media-is-casting-a-dark-shadow-over-migration/.

2021 International migration and digital technology: An overview. In : *Research Handbook on International Migration and Digital Technology* (M. McAuliffe, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham.

McAuliffe, M., C. Bauloz et A. Kitimbo

2020 The challenge of real-time analysis: Making sense of the migration and mobility implications of COVID-19. *Migration Policy Practice*, vol. X, nº 2, pp. 15-20. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/migration-policy-practice-vol-x-number-2-april-june-2020.

McAuliffe, M. et A. Goossens
2018 Regulating international migration in an era of increasing interconnectedness. In : *Handbook on Migration and Globalization* (A. Triandafyllidou, dir.publ.). Edward Elgar, Cheltenham, pp. 86-104.

Menon, S.
2015 How great power competition has changed [blog]. Brookings Institution, 4 mai. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/blog/order-from-chaos/2015/05/04/how-great-power-competition-has-changed/.

Natalegawa, M.
2020 What have we learned from COVID-19's impacts on Australia, India and Indonesia? Remarques formulées à l'occasion du webinaire organisé par le Perth USAsia Centre, 7 août. Disponible à l'adresse https://perthusasia.edu.au/blog/what-have-we-learned-from-covid-19%E2%80%99s-impacts-on-au.

Nations Unies
2015 *Transformer notre monde :* le Programme de développement durable à l'horizon 2030. New York. Disponible à l'adresse https://sdgs.un.org/fr/2030agenda.

2020 *Regional Review of the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration Member States of the United Nations Economic Commission for Europe*. Non publié. Disponible à l'adresse https://migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/unece_-_regional_review_of_the_gcm_-_summary_report_final_updated.pdf.

2021a *Rapport sur les objectifs de développement durable 2021*. New York. Disponible à l'adresse https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2021_French.pdf.

2021b *Notre programme commun – Rapport du Secrétaire général*. New York. Disponible à l'adresse www.un.org/fr/content/common-agenda-report/#download.

Newland, K., M. McAuliffe et C. Bauloz
2019 Gouvernance mondiale des migrations – Faits nouveaux depuis le Rapport *État de la migration dans le monde 2018*. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2020* (M. McAuliffe et B. Khadria, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-chapitre-11.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
2021 *Effects of Novel Coronavirus (COVID-19) on Civil Aviation: Economic Impact Analysis*. Montréal. Disponible à l'adresse www.icao.int/sustainability/Documents/Covid-19/ICAO_coronavirus_Econ_Impact.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2000 Rapport *État de la migration dans le monde*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2000_edited_0.pdf.

2019a *Vision stratégique de l'OIM : Fixer un cap pour l'OIM*. Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/strategie.

2019b *Migración Extraregional en Sudamérica y Mesoamérica : Perfiles, experiencias y necesidades*. San José. Disponible à l'adresse https://kmhub.iom.int/sites/default/files/publicaciones/extraregional-migration-report-es.pdf.

2020a *Constitution de l'OIM*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/constitution-et-textes-fondamentaux.

2020b *IOM Global Strategic Preparedness and Response Plan COVID-19*. Genève. Disponible à l'adresse https://crisisresponse.iom.int/sites/default/files/appeal/documents/IOM%20COVID19%20Appeal-revision_9%20September_final.pdf.

2020c *IOM's COVID-19 Preparedness and Response Achievements Report 2020*. Genève. Disponible à l'adresse https://crisisresponse.iom.int/sites/default/files/uploaded-files/IOM-COVID-19-preparedness-and-Response-Achievements-Report-2020.pdf.

2020d *Eastern Route Research, Briefing Paper 2: Comparative Route Analysis*. Nairobi. Disponible à l'adresse https://ronairobi.iom.int/publications/eastern-route-research-briefing-paper-2-comparative-route-analysis.

2020e *Gendered Patterns of Women and Girls' Migration Along the Eastern Corridor*. Nairobi. Disponible à l'adresse https://ronairobi.iom.int/sites/ronairobi/files/document/publications/Briefing%20Paper%201_ RDH_%20Eastern%20Route%20Research_Gendered%20Patterns%20of%20Migration_0.pdf.

2020f *Methodological Report: IMPACT – Impact Evaluation of the EU–IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration in the Horn of Africa Region*. Non publié. Disponible à l'adresse https://ronairobi.iom.int/sites/ronairobi/files/document/publications/IOM_Methodological_Report_FINAL_20102020.pdf.

2020g *East and Horn of Africa Regional Strategy 2020–2024*. Nairobi. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/east-and-horn-africa-regional-strategy-2020-2024.

2020h *Une étude exploratoire sur le recrutement de la main-d'œuvre et les mécanismes de protection des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest : L'étude de cas de la Côte d'Ivoire, de la Gambie du Ghana, du Nigéria et du Sénégal*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/une-etude-exploratoire-sur-le-recrutement-de-la-main-doeuvre-et-les-mecanismes-de-protection.

2020i *Intégration du lien entre migration, environnement et changement climatique dans la planification locale : Cas des communes de Mané et de Bokin dans les régions du Centre-Nord et du Nord du Burkina Faso*. Ouagadougou. Disponible à l'adresse https://environmentalmigration.iom.int/int%C3%A9gration-du-lien-entre-migration-environnement-et-changement-climatique-dans-la-planification.

2020j *West and Central Africa - Regional Strategy 2020–2024*. Dakar. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/west-and-central-africa-regional-strategy-2020-2024.

2020k *Southern Africa Regional Strategy 2020–2024*. Pretoria. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/southern-africa-regional-strategy-2020-2024.

2020l *Promoting Fair and Ethical Recruitment in a Digital World: Lessons and policy options*. En association avec l'Organisation internationale du Travail. Genève. Disponible à l'adresse https://rocairo.iom.int/sites/rocairo/files/publication/Report_Promoting-Fair-Ethical-Recruitment-Final_forupload.pdf.

2020m *Middle East and North Africa - Regional Strategy 2020–2024*. Le Caire. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/middle-east-and-north-africa-regional-strategy-2020-2024.

2020n *Asia and the Pacific - Regional Strategy 2020–2024*. Bangkok. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/asia-and-pacific-regional-strategy-2020-2024.

2020o *Toolkit for Development Partners: Integrating Migration into COVID-19 Socio-economic Response*. Bruxelles. Disponible à l'adresse https://eea.iom.int/publications/toolkit-development-partners-integrating-migration-COVID-19-socio-economic-response.

2020p *Principles and Approaches to Guide the Relocation and Integration of UAC from Greece to Other EU Member States*. Bruxelles. Disponible à l'adresse https://eea.iom.int/publications/principles-and-approaches-guide-relocation-and-integration-uac-greece-other-eu-member.

2020q *IOM's Recommendations to the German Presidency of the Council of the EU*. Bruxelles. Disponible à l'adresse https://eea.iom.int/publications/iom-recommendations-german-presidency-council-eu.

2020r *IOM Views on the Roadmap for the EU's New Pact on Migration and Asylum*. Bruxelles. Disponible à l'adresse https://eea.iom.int/sites/eea/files/publication/document/IOM-Views-Roadmap-EU-New-Pact-Migration-Asylum.pdf.

2020s *European Economic Area, Switzerland and the United Kingdom – Regional Strategy 2020–2024*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/european-economic-area-switzerland-and-united-kingdom-regional-strategy-2020-2024.

2020t *Aportes desde Colombia a la Iniciativa Internacional de Reparaciones a Víctimas de Violencia Sexual en el Marco del Conflicto Armado*. Bogota. Disponible à l'adresse https://repositoryoim.org/handle/20.500.11788/2305.

2020u *South America – Regional Strategy 2020–2024*. Buenos Aires. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/south-america-regional-strategy-2020-2024.

2020v *El Tráfico Ilícito de Migrantes en América Central y México en el Contexto de la COVID-19*. San José. Disponible à l'adresse https://kmhub.iom.int/sites/default/files/publicaciones/informe_tim_abr.pdf.

2020w *DTM: Countries Impacted by Hurricanes Eta and Iota in Latin America and the Caribbean*. San José. Disponible à l'adresse https://kmhub.iom.int/sites/default/files/publicaciones/iom_dtm_-_regional_overview_-_impacts_of_hurricanes_eta_and_iota_latin_america_and_the_caribbean_.pdf.

2020x *Central America, North America and the Caribbean – Regional Strategy 2020–2024*. OIM. San José. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/central-america-north-america-and-caribbean-regional-strategy-2020-2024.

2021a *Global Mobility Restriction Overview*. Édition spéciale à l'occasion de la première année des restrictions imposées aux voyages en raison de la COVID. Genève. Disponible à l'adresse https://reliefweb.int/report/world/dtm-covid-19-global-mobility-restriction-overview-15-march-2021.

2021b *Histoire de l'OIM*. Genève. Disponible à l'adresse https://www.iom.int/fr/histoire-de-loim.

2021c *IOM Global Strategic Preparedness and Response Plan COVID-19*. Genève. Disponible à l'adresse https://crisisresponse.iom.int/sites/default/files/appeal/documents/IOM%20COVID-19%20Strategic%20Response%20and%20Recovery%20Plan%20COVID-19_2.pdf.

2021d *2020 Mobility Overview in the East and Horn of Africa and the Arabian Peninsula*. Nairobi. Disponible à l'adresse https://ronairobi.iom.int/publications/region-move-2020.

2021e *Life Amidst a Pandemic: Hunger, Migration and Displacement in the East and Horn of Africa*. Nairobi. Disponible à l'adresse https://ronairobi.iom.int/sites/ronairobi/files/document/publications/IOM-WFP%20Joint%20Report_East%20and%20Horn%20of%20Africa_June%202021_0.pdf.

2021f *West And Central Africa — A Region On The Move : Mobility Trends In West And Central Africa (January — December 2020)*. Dakar. Disponible à l'adresse https://displacement.iom.int/reports/west-and-central-africa-%E2%80%94-region-move-mobility-trends-west-and-central-africa-january-%E2%80%94?close=true.

2021g *Smuggling of Migrants on the Central Mediterranean Route: Issues, Challenges and Perspectives*. Bamako. Disponible à l'adresse https://rodakar.iom.int/sites/rodakar/files/document/publications/IOM%20Study%20report_Migrant%20Smuggling%20on%20the%20Central%20Mediterranean%20Route_2020.pdf.

2021h *Sexual and Reproductive Health and Rights (SRHR) - HIV Knows No Borders! 2021– 2026*. Pretoria. Disponible à l'adresse https://ropretoria.iom.int/publications/sexual-and-reproductive-health-and-rights-srhr-and-hiv-knows-no-borders-2021-2026.

2021i *The African Regional Migration Program (ARMP)*. Pretoria. Disponible à l'adresse https://ropretoria.iom.int/publications/project-1-pager-africa-regional-migration-program-armp-march-2021.

2021j *Bilateral Labour Migration Agreements in Two SADC Corridors*. Pretoria. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/bilateral-labour-migration-agreements-two-sadc-corridors.

2021k *Tool for the Assessment of Bilateral Labour Migration Agreements Pilot-tested in the African Region*. Pretoria. Disponible à l'adresse https://ropretoria.iom.int/publications/tool-assessment-bilateral-labour-migration-agreements-pilot-tested-african-region.

2021l *Women Migrant Domestic Workers in Lebanon: A Gender Perspective*. Le Caire. Disponible à l'adresse https://rocairo.iom.int/sites/rocairo/files/publication/Migrant%20Workers%27%20Rights%20are%20Women%27s%20Rights_%20June%2016%20_%202021%20FINAL.pdf.

2021m *Assessing the Socio-Economic Impact of COVID-19 on Migrants and Displaced Populations in the MENA Region*. Genève. Disponible à l'adresse https://rocairo.iom.int/sites/rocairo/files/publication/IOM%20Socio-economic%20impact%20of%20COVID-19.pdf.

2021n *Diaspora Engagement in Health in the Eastern Mediterranean Region : A desk review of experiences*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/diaspora-engagement-health-eastern-mediterranean-region-desk-review-experiences.

2021o *IOM Asia–Pacific Regional Data Hub: Regional Secondary Data Review – March 2021*. Bangkok. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/iom-asia-pacific-regional-data-hub-regional-secondary-data-review-march-2021.

2021p *Asia–Pacific Migration Data Report 2020*. Bangkok. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/asia-pacific-migration-data-report-2020.

2021q *Remittance Inflows: Trends Snapshots*. Bangkok. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/remittance_inflow_trends_snapshot_web-compressed.pdf.

2021r *COVID-19 Preparedness and Response Achievements Report 2020*. Bangkok. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/country/AP/iom_roap_covid-19_achievements_report_april_2021.pdf.

2021s *South-Eastern Europe, Eastern Europe and Central Asia – Regional Strategy 2020–2024*. Vienne. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/south-eastern-europe-eastern-europe-and-central-asia-regional-strategy-2020-2024.

2021t *IOM Strategic Response and Recovery Plan for COVID-19 in Latin America and the Caribbean 2021*. San José. Disponible à l'adresse https://crisisresponse.iom.int/sites/default/files/appeal/documents/Regional%20SRRP%202021_LACFINAL.pdf.

2021u *La Movilidad Humana Derivada de Desastres y el Cambio Climático en Centroamérica*. Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/books/la-movilidad-humana-derivada-de-desastres-y-el-cambio-climatico-en-centroamerica.

2021v *Informe Anual Programa de Retorno Voluntario Asistido (RVA). México y países del norte de América Central*. Non publié. Disponible à l'adresse https://kmhub.iom.int/sites/default/files/publicaciones/informe_anual_de_monitoreo_rva_mexico_y_paises_del_norte_de_centroamerica.pdf.

n.d.a Derniers chiffres du Projet migrants disparus, qui enregistre le nombre de décès survenus le long des axes migratoires. Disponible à l'adresse https://missingmigrants.iom.int/fr.

n.d.b *Promoting Safe Migration in 2020 West and Central Africa*. Dakar. Disponible à l'adresse https://rodakar.iom.int/sites/rodakar/files/document/publications/Promoting%20Safe%20Migration%202020.pdf.

n.d.c Migrants as Messengers. Disponible à l'adresse www.migrantsasmessengers.org/fr.

n.d.d Projet Southern Africa Migration Management (SAMM) Disponible à l'adresse https://ropretoria.iom.int/sites/ropretoria/files/SAMM%20info%20sheet.pdf.

n.d.e *IOM Regional COVID-19 Situational Report : Stories from the Field Compilation*. Le Caire. Disponible à l'adresse https://rocairo.iom.int/sites/rocairo/files/publication/Stories%20from%20the%20Field%20%28Compiled%29_FL_2.pdf.

n.d.f Rapports de la Matrice de suivi des déplacements. Suivi des flux. Disponible à l'adresse https://migration.iom.int/europe?type=arrivals.

n.d.g Gender, SOGIESC & Migration in the Global Compact for Migration and the 2030 Agenda: Frameworks Matrix. Disponible à l'adresse www.gendergcm.com/.

n.d.h Migration Data Platform for Evidence-Based Regional Development (M-POWERD). Disponible à l'adresse https://iommigration.worlddata.io/.

Organisation internationale du Travail (OIT)

2021 *Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants – Résultats et méthodologie*. Troisième édition. Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_808935.pdf.

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

2021 COVID-19 Weekly epidemiological update – 9 mars 2021. Disponible à l'adresse https://reliefweb.int/report/world/coronavirus-disease-covid-19-weekly-epidemiological-update-9-march-2021.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

2020a Biodiversity in grave danger: What can be done in 2020 ? 28 janvier. Disponible à l'adresse www.unenvironment.org/news-and-stories/story/biodiversity-grave-danger-what-can-be-done-2020.

2020b Lettre de la Directrice exécutive. Rapport annuel. Disponible à l'adresse www.unep.org/annualreport/2019/index.php.

Ratha, D., E.J. Kim, K. Jammeh, M. Vezmar, S. Plaza et G. Seshan

2021 *Migration and Development Brief 34: Resilience : COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. KNOMAD, Banque mondiale, Washington. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-34.

Rawnsley, A.

2018 Democracy is more fragile than many of us realised, but don't believe that it is doomed. *Guardian*, 21 janvier. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/commentisfree/2018/jan/21/democracy-is-more-fragile-than-many-of-us-realised-but-do-not-believe-that-it-is-doomed.

Réseau des Nations Unies sur les migrations

2021 *International Migration Review Forum 2022*. Genève. Disponible à l'adresse https://migrationnetwork.un.org/international-migration-review-forum-2022.

Rubinstein, F. et A. Lieutier

2020 *Migrantes en la República Argentina : Inserción en el Mercado Trabajo*. OIM, Buenos Aires. Disponible à l'adresse http://argentina.iom.int/co/sites/default/files/publicaciones/Migrantes%20en%20la%20Rep%C3%BAblica%20Argentina.%20Inserci%C3%B3n%20en%20el%20mercado%20de%20trabajo.pdf.

Sanchez, G.
2018 Critical perspectives on clandestine migration facilitation : An overview of migrant smuggling research. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n°1, pp. 9-27. Disponible à l'adresse https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/233150241700500102.

Schwab, K.
2016 The Fourth Industrial Revolution: What it means, how to respond. Programme de travail, Forum économique mondial, 14 décembre. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2016/01/the-fourth-industrial-revolution-what-it-means-and-how-to-respond/.

Skog, D.A., H. Wimelius et J. Sandberg
2018 Digital disruption. *Business & Information Systems Engineering*, vol. 60, pp. 431-437. Disponible à l'adresse https://doi.org/10.1007/s12599-018-0550-4.

Suramérica Abierta
n.e. Information to Monitor the Dynamics of Human Mobility During the Pandemic. Disponible à l'adresse https://suramericaabierta.info/en.

Triandafyllidou, A.
2018 Globalisation and migration. In: *Handbook on Migration and Globalisation* (A. Triandafyllidou, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham.

Union internationale des télécommunications (UIT)
2020 *Measuring Digital Development: Facts and Figures 2020*. Genève. Disponible à l'adresse www.itu.int/en/itu-d/statistics/pages/facts/default.aspx.

WAKA Well
s.d. Disponible à l'adresse https://wakawell.info/en/home/.

Yates, C.
2021 Haitian migration through the Americas: A decade in the making. Institut des politiques migratoires, 30 septembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/haitian-migration-through-americas.

Zuboff, S.
2019 *The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power.* Public Affairs, New York City.